



Glossaire

Glossaire développé dans le cadre du projet C2IMES 2006,
Certification Informatique et Internet
Mutualisée pour l'Enseignement Supérieur

Edition : C2IMES, www.c2imes.org

Version : 2.0



Publié sous licence Creative Commons "By-NonCommercial-ShareAlike"
- <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/> -
Remarque importante : "Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins
commerciales sans l'autorisation préalable de l'auteur"



Glossaire

ⓐ Accès, n. m.

Définition : Le fait d'engager la consultation d'un document sur un serveur.

Note :

- ◆ Le nombre d'accès est une mesure de l'audience d'un site ou de la fréquence de consultation d'un document.
- ◆ En anglais, le terme « hit » a un autre sens dans le domaine des moteurs de recherche.

Voir aussi : visite.

Équivalent étranger : hit

ⓐ Administrateur de site, de serveur,
n.m.

Définition : Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile mondiale.

Voir aussi : toile d'araignée mondiale.

Équivalent étranger : webmaster.

Ⓐ Adresse IP (Adresse Internet Protocole), n. f.

Définition : Identifiant unique, qui d'un point de vue conceptuel, est similaire à un numéro de téléphone. Cette adresse numérique est utilisée pour identifier un composant (en général un ordinateur, mais aussi un routeur, une imprimante, etc.) sur un réseau local, un réseau étendu ou sur Internet. Elle peut être attribuée de façon fixe ou de manière dynamique à chaque connexion (adresse I.P. dynamique).

Ⓐ Adresse universelle, n.f.

Synonyme : adresse réticulaire.

Définition : Dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource, un document sur l'internet, et qui indique la méthode pour y accéder, le nom du serveur et le chemin à l'intérieur du serveur. Note : Par exemple, l'adresse universelle de la page d'accueil de la Délégation générale à la langue française est <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/accueil.htm>. Elle comprend trois parties : http indique la méthode d'accès, en soit le protocole ; www.culture.gouv.fr est le nom du serveur du ministère de la culture et de la communication en France sur la toile d'araignée mondiale ; [culture/dglf/](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/) est le chemin d'accès et [accueil.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/accueil.htm) le nom du document.

Voir aussi : domaine, internet, page d'accueil, système d'adressage par domaines.

Équivalent étranger : uniform resource locator, universal resource locator, URL.

Ⓐ Agenda électronique, n. m.

Définition :

- ◆ Logiciel pour la gestion de données personnelles telles que rendez-vous, adresses, etc.
- ◆ Par extension, ordinateur de poche remplissant essentiellement cette fonction. Note : on rencontre parfois aussi, moins bien, " organisateur ".

Équivalent étranger : organizer.

ABC Agent, n.m.

Définition : Logiciel envoyé sur un réseau pour effectuer une tâche à la place de l'utilisateur et sans son intervention.

Note :

- ◆ On utilise, par exemple, les agents pour le filtrage d'informations et la recherche sur l'internet.
- ◆ Un agent est dit intelligent lorsqu'il utilise les techniques de l'intelligence artificielle.

ABC Amorce, n. m.

Définition : Programme nécessaire à la mise en marche d'un ordinateur, et exécuté à chaque mise sous-tension ou réinitialisation.

Équivalent étranger : boot.

ABC Amorçer verbe

Définition : Mettre en marche un ordinateur en provoquant l'exécution de l'amorce.

Équivalent étranger : boot (to).

ABC Analogique , adj.

Définition : Signal représenté par la variation d'une grandeur physique la variation de l'information qu'il représente.

Équivalent étranger : anchor.

ABC Ancre, n.f.

Synonyme : point d'ancrage. Définition : Zone déterminée d'un document servant de départ ou d'arrivée à un lien hypertextuel avec une autre zone de ce document ou avec une zone déterminée d'un autre document.

Équivalent étranger : anchor.

ABC Annuaire, n.m.

Définition : Outil de recherche qui recense un certain nombre de sites Internet.

On parle parfois de guide.

ABC Annuaire des domaines, n.m.

Voir : système d'adressage par domaines.

ABC Anticrénelage, n.m.

Définition : Prévention du crénelage par un procédé qui consiste à lisser les lignes et les contours d'une image.

Voir aussi : crénelage.

Équivalent étranger : antialiasing.

ABC Appliquette, n. f.

Définition : Petite application indépendante du matériel et du logiciel utilisés, qui est téléchargée depuis un serveur de la toile mondiale et qui est exécutée localement au sein d'un logiciel de navigation. Note : Les appliquestes sont surtout employées dans le langage de programmation Java.

Voir aussi : logiciel de navigation, toile d'araignée mondiale.

Équivalent étranger : applet.

ABC Archive, n. f.

Définition : Fichier souvent compressé qui comporte plusieurs autres fichiers et/ou répertoires.

ABC Archiver, vbe

Définition : Regrouper dans un seul fichier un ensemble de fichiers et/ou de répertoires. Lorsque vous ajoutez un répertoire à une archive les fichiers et les sous-répertoires qu'il contient sont également ajoutés.

ABC Argument, n. m.

Définition : Valeur, cellule ou plage de cellule que l'on met entre parenthèses après le nom d'une fonction. Si la fonction exige plusieurs arguments, ceux-ci sont séparés par un point-virgule.

Synonyme : paramètre.

ABC Arobase/arrobe, n.f.

Définition : Caractère @ fréquemment employé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie.

Note :

- ◆ @ est à l'origine le symbole de l'arroba (de l'arabe ar-roub, " le quart "), ancienne unité de capacité et de poids espagnole et portugaise. Ce sigle est également utilisé dans les langues anglo-saxonnes, il est alors appelé " a commercial " et son tracé, identique à celui de l'arroba, résulterait de la ligature de l'accent grave avec le a de la préposition française à, autrefois d'usage courant dans le commerce international.
- ◆ Lorsqu'une adresse est fournie oralement, @ se dit " arrobe " alors qu'il se dit " at " en anglais.

Équivalent étranger : at-sign.

ABC Arrière-plan, n .m.

Définition : Un arrière-plan ou masque peut être vu comme un mode d'affichage particulier, qui permet de voir les éléments communs à toutes les diapositives. En plus des objets qui peuvent y être incorporés, l'arrière-plan ou masque, contient aussi les polices par défaut des divers éléments de texte.

ABC Arrosage, n. m.

Définition : Envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner.

Note : Un exemple est l'envoi de messages publicitaires.
Équivalent étranger : spamming.

ABC Article de forum, n.m.

Synonyme : contribution n. f.

Définition : Document similaire à un message électronique, destiné à alimenter un ou plusieurs forums.

Voir aussi : forum.

Équivalent étranger : news item, news posting, news article.

ABC ASCII (ou American Standard Code for Information Interchange), n. m.

Définition : Le langage ASCII est un langage informatique permettant de convertir tout type de caractères en code numérique compris par la plupart des ordinateurs.

ABC asynchrone, adj.

Définition : Communication avec émission et réception non simultanées (exemple : la messagerie électronique). Une formation asynchrone est une formation durant laquelle les échanges entre les apprenants et le formateur/tuteur s'effectuent de manière non simultanée.

Ⓐ Auteur (d'un fichier), n. m.

Définition : L'auteur ou le créateur est celui qui a écrit le fichier. Celui-ci peut le distribuer et les personnes qui le reçoivent en deviennent alors propriétaires. Pour le créateur, le système de protection est lié au logiciel capable de créer le fichier (indépendamment du SE). Ainsi le créateur va pouvoir limiter les actions réalisables sur son fichier en lui associant un mot de passe.

Ⓐ Autoformation, n. f.

Définition : Processus dans lequel l'apprenant gère sa formation en autonome ; cela permet à l'apprenant de se former à son rythme en utilisant des ressources créées à cet effet. Cette auto-formation peut-être tutorée dès lors qu'une médiation humaine est incluse dans le dispositif.

Ⓐ Autoroute de l'information, n. f.

Définition : Structure constituée par des moyens de télécommunication et d'informatique interconnectés, qui permet d'offrir à un très grand nombre d'utilisateurs de multiples services, en général à débit élevé, y compris des services audiovisuels.

Note : On rencontre aussi le terme ? inforoute ?, qui n'est pas recommandé. Équivalent étranger : information highway (ang.), information superhighway (ang.).

Ⓐ Backbone, n. m.

Définition : Partie principale d'un réseau de télécommunication ou de téléinformatique, caractérisée par un débit élevé, qui concentre et transporte les flux de données entre des réseaux affluents.

Ⓐ Backdoor, n. f.

Définition : Programme qui permet d'accéder à distance à un ordinateur. Il s'agit en fait d'un type particulier de cheval de Troie que l'on appelle parfois aussi cheval de Troie distant. Certains programmes légitimes offrent cette fonctionnalité : il s'agit notamment de tous les logiciels de prise de contrôle à distance qui sont utilisés dans le cadre de la maintenance.

Ⓐ Backup, n. m.

Définition : Duplication de données dans le but d'avoir une copie d'une source originale, en cas de destruction partielle ou totale de cette dernière. Ces données en question peuvent être, soit des documents, soit des programmes informatiques mais le logiciel de sauvegarde informatique ne fait pas de distinction entre les différents types de données.

Équivalent étranger : copie de sûreté.

Ⓐ Balise, n. f.

Définition : Dans un langage de description de documents, marque destinée à l'identification, la description ou la mise en forme d'un élément de document.

Équivalent étranger : tag.

Ⓐ Bande passante, n. f.

Définition : Etendue d'informations qui sont véhiculables par un canal de communication. Plus la bande est large, plus la communication est rapide. La bande passante est déterminante pour une connexion rapide sur l'Internet. Se mesure en bits par seconde.

Équivalent étranger : bandwidth.

ABC Barrière de sécurité, n. f.

Définition : Dispositif informatique qui filtre les flux d'informations entre un réseau interne à un organisme et un réseau externe en vue de neutraliser les tentatives de pénétration en provenance de l'extérieur et de maîtriser les accès vers l'extérieur.

Note : Dans cette acception, on dit aussi " pare-feu " (n.m.).
Équivalent étranger : firewall

ABC Bas débit, n. m.

Définition : Accès sur Internet à partir d'une ligne téléphonique simple. Les technologies d'accès haut-débit sont notamment :

- ◆ le modem, pour un accès analogique (typique : 56 kb/s).
- ◆ le RNIS, pour un accès numérique (typique 1x ou 2x 64 kb/s).

ABC Base de données, n. f.

Définition : Ensemble d'informations organisées afin d'être utilisées par des programmes.

ABC BBCode, n. m.

Définition : BBCode est l'abréviation de Bulletin Board Code, une simplification du langage HTML utilisé pour mettre en forme les messages sur Internet. Par abus de langage, les éléments du BBCode sont appelés balises. Le nom d'une balise est délimité par les crochets [et], contrairement au HTML. Certaines balises ont une propriété, aussi appelé attribut, dont la valeur est assignée à la balise elle-même à l'aide du symbole =.



Binette, n. f. fam.

- ◆ Définition : Dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoquent un visage expressif.

Note :

- ◆ Les plus connues sont : -) pour la bonne humeur et : - (pour le dépit, où les deux points représentent les yeux, le trait représente le nez et les parenthèses la bouche.
- ◆ Le terme " binette " est recommandé au Québec. En France, " frimousse " doit être préféré à " binette ". Équivalent étranger : emoticon, smiley.



BIOS (Basic Input Output System), n.
m.

Définition : Programme contenu dans la mémoire morte (ROM) de la carte mère s'exécutant au démarrage de l'ordinateur. Il contrôle les éléments matériels, déclare les disques, configure les composants et recherche un système d'exploitation avant de le lancer. Sa tâche principale est de fournir un support de bas niveau pour communiquer avec les périphériques. Habituellement ceci inclut le support du clavier au moins dans un mode (pas forcément l'USB) et d'un mode d'affichage simplifié.

Équivalent français : Système de base d'entrée/sortie, système de gestion élémentaire des entrées/sorties.



Bit, n. m.

Définition : Unité de mesure en informatique désignant la quantité élémentaire d'information représentée par un chiffre binaire.

Note :

- ◆ Le mot bit est la contraction de l'anglais binary digit, qui signifie « chiffre binaire ». En anglais, bit a aussi le sens de « fragment » ou de « parcelle ».
- ◆ Il est utile de signaler l'homophonie avec « byte » (octet en anglais), qui prononcé « à la française », peut prêter très souvent à confusion.
- ◆ Vu que la prononciation du terme 'bit' présente une certaine ambiguïté homonyme, on peut aussi parler du chib, c'est-à-dire le chiffre binaire.

Ⓐ Bitmap, n. m.

Définition : Format de graphismes en mode point dans lequel l'image est une grille de pixels.

Ⓐ Blog, n.m.

Synonyme : web log, weblog.

Définition : Site sur la toile, souvent personnel, présentant en ordre chronologique de courts articles ou notes, généralement accompagnés de liens vers d'autres sites.

Note : La publication de ces notes est généralement facilitée par l'emploi d'un logiciel spécialisé qui met en forme le texte et les illustrations, construit des archives, offre des moyens de recherche et accueille les commentaires d'autres internautes.

Ⓐ Bogue informatique, n.m.

Abréviation : bogue, n. m.

Définition : Anomalie dans un programme informatique l'empêchant de fonctionner correctement. Leur gravité peut aller de bénigne (défauts d'affichage mineur) à majeure (explosion du vol 501 de la fusée Ariane 5).

Note : Les bogues sont généralement dus à un problème de conception du logiciel ; celui-ci peut être localisé (et la correction simple), mais peut aussi bien être un problème général de conception, nécessitant une refonte profonde. Plus rarement, les bogues dans les logiciels peuvent être dus à des erreurs dans les outils de développement utilisés par les programmeurs du logiciel. Enfin, le matériel lui-même peut comporter des bogues (célèbre cas des premières versions du processeur Pentium).

Équivalent étranger : bug.

Ⓐ Bombe logique, n.f.

Voir : bombe programmée.

Ⓐ Bombe programmée, n.f.

Forme abrégée : bombe, n.f.

Synonyme : bombe logique.

Définition : Logiciel malveillant conçu pour causer des dommages à un système informatique et qui est déclenché lorsque certaines conditions sont réunies. Voir aussi : logiciel malveillant.

Équivalent étranger : logic bomb.

Ⓐ Bombing, n. m.

Définition : Envoi d'une grande quantité de messages à un destinataire unique dans une intention malveillante.

Équivalent français : bombardement.

Ⓐ Boucle locale, n. f.

Définition : Partie du réseau de communication situé entre l'infrastructure d'un opérateur et l'utilisateur final.

Ⓐ Boucle locale radio, n. f.

Définition : Ensemble de liens filaires (fils de cuivre) ou radioélectriques existant entre le poste de l'abonné et le commutateur d'abonnés auquel il est rattaché. La boucle locale est la partie du réseau d'un opérateur qui permet d'accéder directement à l'abonné.

ABC Browser, n. m.

Domaine : Informatique/Internet.

Synonyme : navigateur n. m.

Définition : Dans un environnement de type internet, logiciel qui permet à l'utilisateur de rechercher et de consulter des documents, et d'exploiter les liens hypertextuels qu'ils comportent.

Voir aussi : hypertextuel.

Équivalent étranger : logiciel de navigation.

ABC Bulle d'information, n.f.

Définition : Petit message d'information apparaissant lorsque le pointeur souris survole un objet (icône, ...)

ABC Bureau, n. m.

Définition :

- ◆ Ecran principal de l'interface graphique.
- ◆ Partie de l' écran situé au-dessus de la barre des tâches, on peut y mettre des raccourcis vers des applications sous forme d'icônes Équivalent français : bombardement.

ABC Bureau virtuel, n. m.

Définition : Logiciel centralisant sur un serveur des données d'organisation, de communication et de collaboration. L'utilisateur accède à ses données à partir de n'importe quel appareil (PC, PC Portable, PDA, smartphone, etc.) équipé d'un navigateur Web et d'une connexion à Internet. Concrètement, ce logiciel comporte des outils tels qu'une messagerie, un agenda, un carnet d'adresses, un stockage de documents, une liste de tâches, etc.

Équivalent anglais : virtual office.

Cache n. m

Voir : mémoire cache, n. f.

Cadre, n. m.

Définition : Sous-fenêtre de la fenêtre principale d'un logiciel de navigation, qui peut afficher un document différent de ceux affichés dans les autres sous-fenêtres.

Voir aussi : fenêtre, logiciel de navigation.

Équivalent étranger : frame.

Calcul intensif, n. m.

Définition : Ensemble des techniques et des moyens destinés à traiter des applications complexes en faisant appel à des ordinateurs spécialisés dans le traitement rapide de gros volumes de données numériques.

Équivalent étranger : supercomputing.

Canular, n.m.

Définition : Information fausse transmise par messagerie électronique et incitant les destinataires abusés à effectuer des opérations ou à prendre des initiatives inutiles, voire dommageables.

Note : Il peut s'agir d'une fausse alerte aux virus, de fausses chaînes de solidarité ou pétitions, de promesses de cadeaux. Les canulars encombrant les réseaux par la retransmission en chaîne du message et incitent parfois le destinataire à effacer des fichiers indispensables au bon fonctionnement de son ordinateur ou à télécharger un fichier contenant un virus ou un ver.

ABC Casse, n. f.

Définition : Majuscule ou minuscule. L'origine du terme est que, dans le métier de la typographie, les caractères, petits blocs de plomb, étaient rangés dans des tiroirs ou des casiers. Pour chaque police d'écriture, les plus fréquemment utilisées, les minuscules, étaient à portée de main, donc en "bas de casse", par opposition aux caractères majuscules qui se trouvaient donc relégués en haut de casse.

Source : Wikipédia.

ABC Catalogue, n.m.

Définition : Au sens général, il s'agit d'une liste (du grec katalogos : liste).

Concernant une bibliothèque, c'est la liste de tous les documents possédés par cette bibliothèque, quel que soit leur type : livres, thèses, revues, cédéroms, cartes, etc.

ABC Causette, n. f. fam.

Définition : Communication informelle entre plusieurs personnes sur l'internet, par échange de messages affichés sur leurs écrans.

Voir aussi : internet.

Équivalent étranger : chat.

ABC Cédérom, n. m.

Abréviation : CD-Rom, CD-ROM, CDROM.

Définition : Disque compact pressé (confectionnés sous presse [par opposition à gravé]). Il constitue un support audio compact de haute qualité permettant un accès direct aux pistes numériques.

Synonyme : Disque compact. Equivalent étranger : Compact Disc Read Only Memory.

ABC Cellule, n.f.

Définition : Case d'une feuille de calcul.

ABC

Charte, n. f.

Définition : Le terme charte est un très vieux mot français (XIème siècle) qui au Moyen-âge désignait un document juridique (titre de propriété, de vente, etc.). Dans son sens moderne, une charte est un texte qui fixe le règlement d'une organisation (par exemple, la charte des Nations unies). Une charte n'est donc pas à proprement parler un texte de loi, mais un guide du bon usage, un règlement intérieur, un recueil des bonnes pratiques, bref un mode d'emploi qui indique ce qu'il faut faire et ne pas faire quand on appartient à une communauté d'utilisateurs.

ABC

Charte graphique, n.f.

Définition : Ensemble de documents qui pose les règles de mise en page et définit l'aspect graphique des documents (internes et externes) d'une entreprise.

ABC

Charte RENATER, n. f.

Définition : Cette charte a pour but de fixer les règles d'usage qui s'imposent à tous les utilisateurs du Réseau Renater. En exposant clairement les risques inhérents à l'utilisation d'un réseau informatique, cette charte a pour objectif de sensibiliser et de responsabiliser chaque utilisateur du réseau.

ABC

Chat, n.m.

Synonyme : I.R.C, n. m.

Définition : Messagerie en ligne permettant des discussions de groupe en mode synchrone.

ABC

Cheval de Troie, n.m.

Définition : Logiciel apparemment inoffensif, installé ou téléchargé et au sein duquel a été dissimulé un programme malveillant qui peut par exemple permettre la collecte frauduleuse, la falsification ou la destruction de données.

Équivalent étranger : Trojan horse.

ABC

Classeur, n.m.

ABC

Classe virtuelle, n. f.

Définition : peut soit désigner le groupe d'individus inscrits à un cursus de formation à distance et qui vont être amenés à interagir entre eux et/ou leur formateur tout au long de leur apprentissage, soit désigner un dispositif de formation à distance synchrone répliquant dans le virtuel le concept de classe physique. On utilisera pour cela des solutions de " live collaboration ".

ABC

Clé de tri, n. f.

ABC

Client mail, n.m.

Définition : Logiciel qui sert à lire et envoyer des courriers électroniques.

Synonymes : client de courrier électronique, client de courriel, courrielleur, MUA (abréviation de l'anglais Mail User Agent).

ABC

Cliquer, verbe intr.

Définition : Enfoncer et relâcher le bouton (ou cliquet) d'une souris ou d'un dispositif similaire.

Équivalent étranger : click (to).

ABC

Cluster, n. m.

Voir: grappe (équivalent français).



CNIL, n. f.

Définition : La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés a été instituée par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Code à octets, n.m.

Définition : Ensemble d'instructions indépendant de tout processeur, destiné à être interprété par un logiciel spécialisé.

Note :

- ◆ Ce terme désigne, par extension, un programme informatique écrit à l'aide d'un tel ensemble d'instructions.
- ◆ Sur l'internet, les appliquestes distribuées sont fréquemment écrites à l'aide d'un code à octets.



Codec, n. m.

Abréviation de compresseur/décompresseur.

Définition : Élément logiciel ou matériel permettant de compresser et de décompresser des données multimédias numériques.

ABC

Collecticiel, n. m.**Définition 1 :**

- ◆ Définition 1 : Ensemble des technologies et des méthodes de travail associées qui, par l'intermédiaire de la communication électronique, permettent le partage de l'information sur un support numérique à un groupe engagé dans un travail collaboratif et/ou coopératif.

Source : Citation de Jean-Claude Courbon.

- ◆ Définition 2 : Ensemble des processus et procédures d'un groupe de travail devant atteindre un objectif particulier, plus les logiciels conçus pour faciliter ce travail de groupe.

Source : Citation de Peter et Trudy Johnson-Lenz.

ABC

Communication asynchrone, n. f.

Définition : Les échanges d'informations entre les interlocuteurs ne sont pas simultanés. Ils sont essentiellement textuels, ils ont pour principal avantage de permettre un échange d'informations ne nécessitant pas une présence permanente sur Internet.

Exemple : Quand on écrit une lettre ou un message électronique, on n'entretient pas de rapports directs avec le partenaire. En général, on écrit un texte plus ou moins long et on l'envoie à son destinataire qui trouve le message en regardant dans sa boîte aux lettres et peut ainsi y répondre par la suite.

ABC

Communication synchrone, n. f.

Définition : Ce terme désigne des discussions ou des actions qui se déroulent en ligne pendant la même période. Lors d'une discussion synchrone en ligne, les participants sont connectés au système, au même moment.

ABC

Compresser, vbe

Définition : Action de réduire la taille d'un fichier en modifiant le codage de l'information. Après la compression le fichier n'est donc plus lisible par le logiciel qui a servi à le créer et il change d'extension. Avant de pouvoir le réutiliser il faut le décompresser c'est-à-dire lui faire reprendre sa taille et son codage d'origine de façon à reconstruire l'information initiale.

ABC

Compression, n. f.

Définition : Action de diminuer le poids de données informatiques par le biais d'un logiciel spécialisé. Les données compressées doivent être décompressées pour être réutilisées.

Équivalent étranger : bytocode.

ABC

Compression logique, n. f.

Définition : La compression logique utilise un algorithme (procédé) qui agit sur les données de manière spécifique.

ABC

Compression sans perte, n. f.

Définition : La compression sans perte d'informations assure que la donnée une fois décompressée sera identique à l'originale ayant servi à la compression.

ABC

Compression physique, n. f.

Définition : La compression physique agit sur les bits, sans savoir quel type de donnée elle manipule. De plus elle est sans perte d'information.

ABC

Configurer, verbe

Définition : Définir les sous-ensembles constituant un matériel, un logiciel, ou agir sur leurs paramètres pour en assurer la mise en oeuvre.

Équivalent étranger : configure (to).

ABC

Connectabilité, n. f.

Définition : Aptitude d'un équipement informatique à fonctionner dans un réseau donné du fait de ses caractéristiques matérielles et logicielles.

Note :

- ◆ Le terme « connectivité » est déconseillé.
- ◆ Ce sens de connexité est emprunté aux mathématiques. On dit d'un graphe qu'il est connexe s'il existe au moins un chemin entre deux noeuds quelconques.

Équivalent étranger : connectivity.

ABC

Connecté, adj.

Définition : Propriété d'un réseau de téléinformatique dans lequel il est toujours possible de relier directement ou indirectement deux équipements quelconques.

Note :

- ◆ Le terme « connectivité » est déconseillé.
- ◆ Ce sens de connexité est emprunté aux mathématiques. On dit d'un graphe qu'il est connexe s'il existe au moins un chemin entre deux noeuds quelconques.

Équivalent étranger : connectivity.

ABC Connecteur logiciel, n.m.

Définition : Mécanisme logiciel de communication entre processus informatiques, souvent utilisé entre une application et un réseau.

Équivalent étranger : socket.

ABC Connexion, n. f.

Définition : Procédure permettant à un utilisateur de se mettre en relation avec un système informatique et, si nécessaire, de se faire reconnaître de celui-ci.

Note :

- ◆ Le terme « connectivité » est déconseillé.
- ◆ Ce sens de connexité est emprunté aux mathématiques. On dit d'un graphe qu'il est connexe s'il existe au moins un chemin entre deux noeuds quelconques.

Équivalent étranger : log in, log on.

ABC Contribution, n. f.

Voir : article de forum.

ABC Cookie, n.m.

Définition :

- ◆ Appliquette envoyée par un serveur de la toile mondiale à un utilisateur, parfois à l'insu de celui-ci, au cours d'une connexion, afin de caractériser cet utilisateur.
- ◆ Par extension, information que l'appliquette peut enregistrer sur le disque de l'utilisateur et à laquelle le serveur peut accéder ultérieurement.

Note : Dans cette acception, on dit aussi " mouchard " (n.m.).

Voir aussi : appliquette, toile d'araignée mondiale.

ABC Coprocesseur, n.m.

Définition : Processeur complémentaire d'un processeur principal destiné à rendre plus efficace l'exécution d'un jeu particulier d'instructions.

Équivalent étranger : coprocessor.

ABC Cote, n.f.

Définition : Ensemble de caractères alphanumériques attribué à un document et permettant de le retrouver sur les rayonnages de la bibliothèque.

ABC Courrier électronique, n. m.

Définition : Service de transfert de messages envoyés via Internet vers la boîte aux lettres électronique des destinataires choisis par l'émetteur. Note : L'Académie française lui a trouvé le nom de « mél », tandis que les québécois, réputés pour leur langage imagé, ont adopté le joli terme de « ». Depuis la parution du Journal Officiel du 20 juin 2003, le terme « courriel » a été adopté comme dénomination principale du courrier électronique dans la langue française.

ABC CPU (Central Processing Unit), n.m.

Définition : C'est le cerveau de l'ordinateur. Composant essentiel d'un ordinateur, qui exécute les programmes et où sont effectués les principaux calculs. Il permet de manipuler des informations numériques, c'est-à-dire des informations codées sous forme binaire, et d'exécuter les instructions stockées en mémoire. Sa cadence (le nombre de micro-instructions qu'il effectue en une seconde) est exprimée en Hertz (Hz).

Équivalent français : Processeur, Unité centrale [de traitement].

ABC Cracker, n. m.

Définition : Personne qui cherche par tous les moyens à percer les systèmes de sécurité d'un logiciel ou d'un réseau.

ABC crénelage, n.m.

Définition : Effet visuel indésirable provoqué par l'insuffisance de la définition d'une image ou par un filtrage inadéquat des contours d'objets, et qui prend habituellement la forme de dentelures et de contours brisés.

Voir aussi : anticrénelage.

Équivalent étranger : aliasing.

ABC Cryptographie, n. f.

Définition : Terme générique désignant l'ensemble des techniques permettant de chiffrer des messages, c'est-à-dire permettant de les rendre inintelligibles sans une action spécifique. Le verbe crypter est parfois utilisé mais on lui préférera le verbe chiffrer.

ABC CSS (Cascading style sheets), n.m.

Définition : Langage utilisé pour décrire la présentation d'un document structuré écrit en HTML ou en XML, et c'est le World Wide Web Consortium (W3C) qui en a la direction. Ce langage définit les couleurs, les polices, le rendu et d'autres caractéristiques liées à la présentation d'un document. L'objectif est de bien séparer la structure (écrite en HTML ou similaire) et la présentation (en CSS) du document. Cette séparation fournit un certain nombre de bénéfices, permettant d'améliorer l'accessibilité, de changer plus facilement de structure et de présentation, et de réduire la complexité de l'architecture d'un document. Enfin, il permet de s'adapter aux caractéristiques du récepteur.

Équivalent français : Feuille de style en cascade.

ABC Débit, n. m.

Définition : Quantité d'informations transmises via un canal de communication selon un intervalle de temps donné.

Remarque : Le débit d'une connexion Internet s'exprime en Kbps (Kilobit par seconde).

ABC

définition, n. f.

Définition: C'est le nombre de points (pixels) que l'écran peut afficher, ce nombre de points est généralement compris entre 640x480 (640 points en longueur, 480 points en largeur) et 1600x1200, mais des résolutions supérieures sont techniquement possibles.

ABC

DHTML (Dynamic HyperText Markup Language), n.m.

Définition : Nom générique donné à l'ensemble des techniques utilisées par l'auteur d'une page Web plus interactive pour que celle-ci soit capable de se modifier elle-même en cours de consultation dans le navigateur Web, c'est-à-dire dont le contenu peut être modifié grâce à des événements (mouvements de la souris, survol d'un objet par le curseur, ...) après le chargement de la page..

Équivalent français : (littéralement) HTML dynamique.

ABC

diffusion réticulaire systématique ou, ellipt., diffusion réticulaire, n. f.

Voir : diffusion systématique sur la toile.

ABC

diffusion sélective, n. f.

Voir : distribution sélective.

ABC

Diffusion systématique sur la toile ou, ellipt., diffusion sur la toile, n. f.

Synonyme : diffusion réticulaire systématique.

Définition : Envoi systématique de données ou de documents à des utilisateurs de la toile mondiale.

Voir aussi : distribution sélective. Équivalent étranger : webcasting, netcasting.

Ⓐ Distribution personnalisée, n. f.

Voir : distribution sélective.

Ⓐ Distribution sélective, n. f.

Synonyme : distribution personnalisée, diffusion sélective.

Définition : Technique utilisée pour faire bénéficier automatiquement un utilisateur de la toile mondiale, à sa demande, d'un envoi de données d'un type choisi.

Note : La distribution sélective se distingue de la recherche individuelle.

Équivalent étranger : push technology.

Ⓐ DNS (Domain Name System), n.m.

Définition : Système qui permet d'associer sur Internet un nom de domaine (c2imes.org) au numéro (adresse IP) de l'ordinateur sur lequel est hébergé le site.

Ⓐ Document composite, n.m.

Définition : Document mêlant du texte, des tableaux, des graphes, ou tout autre objet créé par une autre application.

Ⓐ Domaine, n. m.

Définition : Ensemble d'adresses faisant l'objet d'une gestion commune.

Voir aussi : système d'adressage par domaine.

Équivalent étranger : domain.

Ⓐ Donnée, n.f.

Définition : Constante (nombre, date, logique, texte) entrée dans une cellule.

Ⓐ DOS (Disk Operating System), n.m.

Définition : Système d'exploitation relativement basique, constitué d'interfaces destinés à simplifier l'utilisation des ordinateurs. En particulier, il permet d'unifier les systèmes d'accès aux périphériques de stockage sur disque tels que les disquettes et disques durs.

Équivalent français : (littéralement) Système d'exploitation de disque.

Ⓐ Driver, n. m.

Voir : pilote informatique.

Ⓐ Droit moral, n. m.

Définition : Le droit moral permet notamment à l'auteur d'une oeuvre d'en revendiquer la paternité et aussi d'en faire respecter l'intégrité.

Ⓐ Droit patrimonial, n. m.

Définition : Les droits patrimoniaux sont les droits qui permettent à un auteur de retirer un bénéfice de son oeuvre. Ils portent donc principalement sur l'exploitation et la diffusion des oeuvres. Les droits patrimoniaux protègent les intérêts de l'auteur et du diffuseur de ses oeuvres. Si l'on prend la peine de lire les articles L122-1 à L122-12 qui définissent les droits patrimoniaux de l'auteur dans le Code de la propriété intellectuelle, on s'aperçoit que l'exploitation d'une oeuvre est extrêmement encadrée. En fait, toute utilisation d'une oeuvre qui n'est pas prévue par l'auteur doit faire l'objet d'un accord direct avec l'auteur ou bien avec la personne qui est chargée par l'auteur d'exploiter ses oeuvres.

ABC Digital Versatile Disk (DVD), n.m.

Définition : Disque numérique optique de grande capacité, à usages divers (audio, vidéo, multimédia, mémoire vive, mémoire morte).

Note : La capacité des disques polyvalents numériques est supérieure à celle des cédéroms et nécessite des lecteurs appropriés.

Équivalent français : disque numérique polyvalent.

ABC Echange de données informatisé, n. m.

Abréviation : EDI, n. m.

Définition : Transfert, entre systèmes d'information, de données structurées directement émises et traitées par des applications informatiques, selon des procédures normalisées.

Équivalent étranger : Electronic Data Interchange, EDI.

ABC Ecran tactile, n. m.

Définition : Périphérique informatique rassemblant les fonctionnalités d'affichage d'un écran (moniteur) et celle d'un dispositif de pointage, comme la souris ou un trackball.

ABC ENT, n. m.

Environnement Numérique de Travail

Définition : Un espace numérique de travail désigne un dispositif global fournissant à un usager un point d'accès à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et services numériques en rapport avec son activité. Il est un point d'entrée pour accéder au système d'information de l'établissement. L'ENT comporte un socle qui permet l'accès à un ensemble structuré de services numériques.

Remarque : L'espace numérique de travail n'offre en lui-même qu'un nombre restreint de services de base. Son rôle principal est d'intégrer les services et de les présenter aux utilisateurs de manière cohérente, unifiée, personnalisée et personnalisable.

Ⓐ Espiogiciel, n. m.

Définition : Programme qui rassemble des informations à l'insu de son utilisateur et les transmet à une organisation qui cherche à en tirer parti. En fait, on désigne sous le terme d'espigiciel des programmes qui recueillent des informations telles que les sites web visités, les applications installées sur l'ordinateur, la version du navigateur et du système d'exploitation. Ces données permettent de dresser un profil commercial de l'utilisateur qui est surtout considéré comme un consommateur en puissance.

Ⓐ Ethernet, n. m.

Définition : Standard de transmission de données pour réseau local basé sur le principe suivant "Toutes les machines du réseau Ethernet sont connectées à une même ligne de communication, constituée de câbles cylindriques".

Ⓐ Expression booléenne, n. f.

Définition : Expression dont le résultat peut prendre 2 valeurs et 2 valeurs seulement : VRAI ou FAUX.

Ⓐ Extranet, n. m.

Définition : Réseau de télécommunication et de téléinformatique constitué d'un intranet étendu pour permettre la communication avec certains organismes extérieurs, par exemple des clients ou des fournisseurs.

Voir aussi : intranet.

Ⓐ FAI, n. m.

Voir : fournisseur d'accès internet

FAQ, n. f.

Voir : foire aux questions.

Fenêtre, n. f.

Définition : Partie rectangulaire de l'écran d'un ordinateur à l'intérieur de laquelle sont affichées les informations relatives à une activité déterminée.

Note : Plusieurs fenêtres peuvent être ouvertes simultanément ; elle peuvent être juxtaposées ou se recouvrir totalement ou partiellement.

Équivalent étranger : window.

Fenêtre d'attente, n.f.

Définition : Fenêtre qui s'affiche provisoirement sur un écran pendant l'installation d'un logiciel.

Note : Cette fenêtre incite l'utilisateur à patienter pendant l'exécution de l'opération tout en lui apportant diverses informations.

Équivalent étranger : splash screen.

Feuille de calcul, n.f.

Définition : Tableau de données constitué de cellules. Equivalent étranger : worksheet

Fichier des questions courantes, n.m.

Voir : foire aux questions.

① Fil (de [la] discussion), n.m.

Définition : Dans les échanges au sein d'un forum ou entre utilisateurs du courrier électronique, enchaînement des commentaires à un article donné.

Voir aussi : article de forum, forum.

Équivalent étranger : thread.

① Firewall, n. m.

Définition : Dispositif matériel ou logiciel qui contrôle les connexions réseau de votre ordinateur, aussi bien en entrée qu'en sortie. Dans le cadre d'une utilisation domestique, le pare-feu est la plupart du temps un logiciel qui est installé sur l'ordinateur ; il peut cependant également faire partie d'un équipement réseau tel qu'un routeur ou une passerelle résidentielle comme la Freebox ou la Livebox.

① Flottante, adj.

Définition : Barre d'outils ou palette flottante : que l'on peut placer n'importe où sur le bureau.

① Flux RSS, n. m.

Définition : Description synthétique du contenu ou d'une partie du contenu d'un site Web, dans un fichier XML, afin de permettre son exploitation par d'autres sites Web.

Ⓐ Foire aux questions, n.f.

Abréviation : FAQ.

Synonymes : fichier des questions courantes, questions courantes.

Définition : Rubrique présentant par sujets les questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs, accompagnées des réponses correspondantes.

Note : La foire aux questions a, en particulier, pour but de faciliter l'intégration des internautes novices dans un groupe de discussion et de diminuer le nombre des messages diffusés dans le réseau.

Équivalent étranger : frequently asked questions (file), FAQ.

Ⓐ Fonction volatile, n. f.

Définition : Fonction renvoyant une valeur différente à chaque fois que la feuille est recalculée.

Ⓐ Formatage, n. m.

: Action de préparer un support de données informatique (disquette, disque dur, etc.) en y inscrivant un système de fichiers, de façon à ce qu'il soit reconnu par le système d'exploitation de l'ordinateur. Il rend l'accès impossible aux données présentes sur le disque. Il est donc indispensable de procéder à une sauvegarde des données importantes.

Ⓐ Formule, n.f.

Définition : Expression ou fonction calculant une valeur à partir de données.

forum, n. m.

: Service permettant discussions et échanges sur un thème donné : chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles.

Note : Par extension, on désigne également par ce terme les systèmes de discussion télématiques, qui offrent généralement un service de téléchargement (connus en anglais sous le nom de B.B.S., Bulletin Board System). Voir aussi : article de forum (J.O. du 16 mars 1999).

Fournisseur d'accès internet, n. m.

Définition : Organisme offrant à des clients d'accéder à l'internet, ou, plus généralement, à tout réseau de communication.

Note : Le fournisseur d'accès peut aussi offrir des services en ligne.
Équivalent étranger : access provider.

Freeware, n. m.

Définition : Logiciel que l'on peut utiliser gratuitement.

Équivalent français: gratuiciel.

Fréquence de balayage vertical, n. m.

Définition : Elle représente le nombre d'images qui sont affichées par seconde, ou plus exactement le nombre de rafraîchissement de l'image par seconde. On l'appelle ainsi également taux de rafraîchissement, elle est exprimée en Hertz. Plus cette valeur est élevée meilleur est le confort visuel (on ne voit pas l'image scintiller), il faut donc qu'elle soit bien supérieure à 67 Hz (limite inférieure à partir de laquelle l'oeil voit véritablement l'image "clignoter"). La plupart des personnes ne perçoivent plus de scintillement (en anglais flicker) à partir de 70 Hz, ainsi une valeur supérieure ou égale à 75 Hz conviendra généralement.

Équivalent étranger : refresh rate.



Frimousse, n. f. fam.

Définition : Dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoquent un visage expressif.

Note :

- ◆ Les deux frimousses les plus connues sont : -) pour la bonne humeur et : - (pour le dépit, où les deux points représentent les yeux, le trait représente le nez et les parenthèses la bouche.
- ◆ Le terme " binette " est recommandé au Québec. " Frimousse " doit être préféré à " binette ".

Équivalent étranger : emoticon, smiley.



FTP (File Transfer Protocol), n. m.

Définition : Protocole utilisé pour transférer un fichier du serveur vers le poste client (download) ou du poste client vers le serveur (upload).

Ⓐ GIF (Graphics Interchange Format),
n. m.

Définition : Format de données informatique d'image numérique, couramment utilisé sur le World Wide Web.

Note : GIF supporte 16 777 216 nuances de couleur : 8 bits par composante RVB, soit 224 nuances. GIF n'enregistre pas directement la couleur de chaque pixel. Pour chaque image, une palette de 2 à 256 couleurs est construite. Ensuite chaque pixel de l'image référence une entrée de la palette. Cette méthode limite donc à 256 le nombre maximal de couleurs différentes présentes dans un plan de l'image. On parle de format 8 bits car chaque pixel est codé sur 8 bits, représentant donc au maximum 256 valeurs. L'usage d'une palette permettait un affichage beaucoup plus rapide sur les ordinateurs de l'époque dont les cartes graphiques contenaient elle-même une palette d'au plus 256 couleurs. La limitation à 256 couleurs n'est pas gênante pour les logos, les graphiques et la plupart des images synthétiques, ainsi que les photographies noir et blanc. En revanche une photographie couleur de qualité nécessite plus de nuances. GIF permet de spécifier qu'une entrée de la palette est transparente. C'est notamment utile lorsqu'une image non rectangulaire est intégrée à un document comme une page Web : on voit le document à travers les pixels transparents. GIF propose un mode entrelacé permettant de commencer par transmettre quelques lignes d'une image, puis les lignes placées entre elles. Ce mode permet de donner plus rapidement un aperçu de l'image lorsque la transmission est lente.

Équivalent français : (littéralement) format d'échange de graphiques.

Ⓐ Glisser-déposer, n. m.

Définition : Action par laquelle l'utilisateur sélectionne un objet à l'écran, le déplace jusqu'à une autre position, puis le lâche pour déclencher une action sur cet objet.

Équivalent étranger : drag and drop.

Ⓐ Grappe, n. f.

Définition : Ensemble d'appareils de même type (terminaux, ordinateurs, etc.) rattachés à une même unité de contrôle.

Équivalent étranger : cluster.

ABC Hacker, n. m.

Définition : Désigne celui qui se sert d'une hache, mais dans le contexte informatique, il semble que ce mot ait été employé pour la première fois au MIT, la célèbre université américaine. Un hacker est avant tout quelqu'un qui cherche à comprendre ce qui se passe sous le capot et qui étudie au plus près le fonctionnement interne d'un ordinateur, tant du point de vue matériel que logiciel. En fait, un hacker désigne un passionné qui s'investit à fond dans son domaine de prédilection qui n'est pas forcément l'informatique.

ABC Haut débit, n. m.

Définition : Capacités d'accès à Internet supérieures à celle de l'accès analogique par modem (typique : 56 kb/s) et à l'accès numérique RNIS (typique 1x ou 2x 64 kb/s). Les technologies d'accès haut-débit sont notamment :

- ◆ le câble, introduit le premier historiquement par les fournisseur de TV par câble
- ◆ le satellite, qui a un débit soutenu intéressant, mais des latences importantes en mode interactif
- ◆ la DSL, asymétrique (ADSL) ou autres (xDSL)
- ◆ le Wi-Fi et autres réseaux sans fil

ABC Hoax, n. m.

Définition : Terme anglais qu'on peut traduire par canular, le hoax peut être défini comme une fausse information ou une rumeur. C'est une forme particulière de spam puisqu'il se base sur le courrier électronique. Il utilise la crédulité des utilisateurs pour se propager. En faisant circuler des informations qui apparaissent à l'utilisateur comme essentielles il compte sur celui-ci pour relayer (forwarder) l'information à tous ses contacts.

ABC Hotspot, n. m.

Définition : Lieu public à forte affluence et clairement délimité (café, hôtel, gare, aéroport, etc.) donnant accès à un réseau sans fil qui permet aux utilisateurs de terminaux mobiles de se connecter à Internet.

Ⓐ Hotzone, n. f.

Définition : Zone géographique étendue dans laquelle les utilisateurs de terminaux mobiles peuvent se connecter à Internet à partir de réseaux haut-débit sans fil.

Ⓐ HTML (Hypertext Transmission Protocol), n. m.

Définition : Langage informatique de description de contenu, créé et utilisé pour composer des pages Web. HTML permet en particulier d'insérer des hyperliens dans du texte, donc de créer de l'hypertexte, d'où le nom du langage. Il peut être complété par d'autres langages (java, javascript, ...) pour offrir des fonctionnalités plus sophistiquées.

Ⓐ HTTP (Hypertext Transmission Protocol), n. m.

Définition : Protocole de communication utilisé pour transmettre d'un serveur Web à un navigateur le contenu de pages, notamment au format HTML.

Ⓐ HTTPS (Hypertext Transmission Protocol Secured), n. m.

Définition : Protocole de communication sécurisé, utilisé pour transmettre d'un serveur Web à un navigateur le contenu de pages, notamment au format HTML. Il permet au visiteur de vérifier l'identité du site auquel il accède grâce à un certificat d'authentification. Il permet également de chiffrer la communication. Il est généralement utilisé pour les transactions financières en ligne : commerce électronique, banque en ligne, courtage en ligne, etc.

ABC Hub, n. m.

Définition : Dispositif informatique placé au noeud d'un réseau en étoile, qui concentre et distribue les communications de données.

Note : Un concentrateur n'assure ni routage, ni commutation.

Équivalent français : concentrateur.

ABC Hypertexte, n. m.

Définition :

- ◆ Système de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document à une autre, ou d'un document à d'autres documents choisis comme pertinents par l'auteur.
- ◆ Système de structuration de l'information qui permet une lecture non-linéaire d'un document. Les liens hypertextes sont généralement représentés par du texte souligné en bleu. Lorsque l'on positionne la souris sur un lien hypertexte, l'aspect du pointeur change pour indiquer qu'il est possible de cliquer afin d'accéder à une autre information.

Équivalent étranger : hypertext. Adjectif : hypertextuel.

ABC Icône, n. f.

Définition : Sur un écran, symbole graphique qui représente une fonction ou une application logicielle particulière que l'on peut sélectionner et activer au moyen d'un dispositif tel qu'une souris.

Note : icône, n. m., ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : icon.

ABC Importation de fichier, n. f.

Définition : Récupération d'un type de fichier dont le format n'est pas le format natif (par défaut) de l'application (par exemple, importation de fichier de type texte dans un tableur).

Ⓐ Index, n.m.

Définition : Liste élaborée à partir des éléments de description des documents.

Ⓐ Internaute, n. m.

Définition : Utilisateur de l'internet.

Note : On rencontre aussi le terme " cybernaute ".

Équivalent étranger : cybernaut.

Ⓐ Internet, n. m. sg.

Définition : Réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants.

Note : L'acheminement est fondé sur le protocole IP (Internet Protocol), spécifié par l'Internet Society (ISOC). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. La gestion est décentralisée en réseaux interconnectés.

Équivalent étranger : Internet network, Internet, Net.

Ⓐ Intranet, n. m.

Définition : Réseau de télécommunication et de téléinformatique destiné à l'usage exclusif d'un organisme et utilisant les mêmes protocoles et techniques que l'internet.

Équivalent étranger : intranet.

Ⓐ IP (Integrated Protocol), n. m.

Définition : Protocole de communication entre toutes les machines connectées à Internet, indépendant du type des machines et basé sur le principe de la commutation de paquets.

Voir : adresse IP.

Ⓐ Rayonnement infrarouge, n. m.

Définition : Rayonnement électromagnétique d'une longueur d'onde supérieure à celle de la lumière visible mais plus courte que celle des micro-ondes.

Abréviation : IR.

Ⓐ ISBN, n.m.

International Standard Book Number

Définition : Numéro international unique attribué à un livre.

Ⓐ ISSN, n.m.

International Standard Serial Number

Définition : Numéro international unique attribué à un titre de revue.

Ⓐ Java, n. m.

Définition :

- ◆ Technologie (développée par Sun et lancée en 1995) composée d'un langage de programmation orienté objet qui a la particularité principale d'être portable sur plusieurs systèmes d'exploitation tels que Windows ou Linux..
- ◆ Environnement ou plate-forme d'exécution garantissant la portabilité des applications développées en langage Java.

Ⓐ JavaScript, n. m.

Définition : Langage de programmation de type scripts (petits bouts de programme) pouvant être intégré directement au sein des pages Web, pour y être exécuté sur le poste client. C'est alors le navigateur Web qui prend en charge l'exécution de ces scripts. Généralement, JavaScript sert à contrôler les données saisies dans des formulaires HTML ou à interagir avec le document HTML (on parle alors parfois d'HTML dynamique). Il est aussi utilisé pour réaliser des services dynamiques.

Ⓐ JPEG (Joint Photographic Experts Group), n. m.

Définition : Format de compression d'images qui entraîne une légère perte de qualité, mais permet, contrairement au GIF, d'utiliser plus de 256 couleurs. Il est particulièrement utilisé pour les photographies.

Ⓐ kilo-octet, n. m.

Abréviation : ko

Définition : 210 octets = 1 024 octets (et pas 1 000 octets comme on pourrait le supposer), soit 2 à la puissance 10.

Voir : octet.

Ⓐ Large bande, n. f.

Définition : Expression utilisée pour désigner les réseaux à haut débit (débits de l'ordre de plusieurs Mbit/s au moins).

Ⓐ Liaison numérique à débit asymétrique, n. f.

Voir : raccordement numérique asymétrique.

Ⓐ logiciel, n. m.

Synonyme : application, n. f.

Définition : Ensemble des éléments informatiques qui permettent d'assurer une tâche ou une fonction (exemple : logiciel de comptabilité, logiciel de gestion des prêts). Le terme logiciel est souvent employé pour programme informatique et inversement. Un logiciel peut être composé d'un seul ou d'une suite de programmes. Ce dernier cas est d'autant plus fréquent que la capacité réduite de calcul de l'ordinateur oblige à une segmentation des tâches en plusieurs modules séparés ; cependant, les énormes capacités des micro-ordinateurs actuels en regard des applications typiques de la bureautique ont permis la réalisation d'applications monolithiques. Généralement, les programmes sont accompagnés d'un ensemble de données permettant de les faire fonctionner (par exemple, un jeu viendra avec de nombreuses images, animations, sons...).

Ⓐ Logiciel antivirus, n. m.

Forme abrégée : antivirus, n.m.

Définition : Logiciel conçu pour détecter les virus et les vers et, le cas échéant, les éliminer ou suggérer des remèdes.

Voir aussi : ver, virus.

Équivalent étranger : antivirus program, antivirus software, vaccine program.

Ⓐ Logiciel client, n. m.

Définition : Ensemble des éléments informatiques qui permettent d'assurer une tâche ou une fonction bien précise.

Exemple : Thunderbird est un logiciel client de messagerie.

Ⓐ Logiciel malveillant, n. m.

Définition : Ensemble de programmes conçu par un pirate pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement.

Note :

- ◆ Exemples : bombe programmée, virus, ver.
- ◆ Les logiciels malveillants peuvent être transmis via l'internet ou un réseau local, ou par des supports tels que les disquettes ou les cédéroms.

Équivalent étranger : malicious logic, malicious software, malware.

Ⓐ Logiciel de navigation, n. m.

Domaine : Informatique/Internet.

Synonyme : navigateur n. m.

Définition : Dans un environnement de type internet, logiciel qui permet à l'utilisateur de rechercher et de consulter des documents, et d'exploiter les liens hypertextuels qu'ils comportent.

Voir aussi : hypertextuel.

Équivalent étranger : browser.

Ⓐ Mise à jour logicielle, n. f.

Abréviation : mise à jour n.f., MAJ, n. f.

Définition : Action de mettre à niveau un outil informatique (action matérielle) ou un service ou une prestation, en téléchargeant ou chargeant, un nouveau programme logiciel ou un élément d'un progiciel ou encore simplement le contenu de quelconques données vidéos et visuelles, audios ou écrites. Globalement la mise à jour sert à améliorer le rendement (ou l'efficacité) ou la prestation d'un service et produit, ex : un ordinateur, et parfois de corriger les bogues d'un programme embarqué.

Equivalent étranger : up to date, upgrade.

ABC Mandataire, n. m.

Voir : serveur mandataire.

ABC Mémoire cache, n. f.

Abréviation : cache, n. m.

Définition : Mémoire intermédiaire dans laquelle se trouvent stockées toutes les informations que le processeur central est le plus susceptible de demander. Elle sert donc à accélérer la communication entre un élément fournisseur (disque dur par exemple) plus lent que l'élément demandeur (processeur par exemple). Comme ces informations sont immédiatement disponibles, le temps de traitement se trouve diminué d'autant, ce qui mécaniquement accroît notablement les performances de l'ordinateur. Il existe souvent plusieurs niveaux de mémoire cache : une interne au processeur, une autre intégrée sur la carte mère, mais on peut en avoir aussi sur le disque dur.

Equivalent étranger : cache memory.

ABC Mémoire tampon, n. f.

Définition : Zone de mémoire vive ou de disque utilisée pour stocker temporairement des données, notamment entre deux processus ou matériels ne travaillant pas au même rythme. Ainsi, les données envoyées vers un périphérique (externe) sont le plus souvent stockées dans des mémoires tampon en attente de leur envoi effectif pour épargner à l'ordinateur le contretemps dû à la différence de débits entre le microprocesseur interne et les différents périphériques souvent lents. De même, les données reçues de l'extérieur sont le plus souvent stockées dans des tampons en attente de leur traitement par l'ordinateur (pour des raisons d'efficacité, et aussi pour éviter qu'une réception de données trop rapprochées fasse que certaines, non traitées, ne soient perdues).

Note : Les périphériques tels que les ports séries sont le plus souvent munis de tampons file d'attente : les données émises ou reçues en premier sont traitées en premier. Une émission trop rapide peut remplir le tampon ; on bloque alors généralement le processus émetteur. Une réception trop rapide peut elle aussi bloquer le tampon, avec risque de perte de données ; aussi utilise-t-on souvent un dispositif de contrôle de flux disant à l'émetteur de stopper son émission quand le tampon est dangereusement près de la limite, et de recommencer quand le niveau est redevenu acceptable...

Equivalent étranger : buffer.

ⓐ Mémoire vive, n. f.

Acronyme : RAM (Random Access Memory)

Définition : type de mémoire informatique à accès aléatoire (par opposition à séquentiel) et en lecture-écriture (par opposition à la lecture seule). On l'appelle aussi mémoire volatile pour signifier que toutes les données sont perdues à l'extinction de l'alimentation électrique. Il s'agit typiquement de la mémoire électronique qui contient les données en cours de traitement dans un ordinateur.

Note : La mémoire vive (RAM) est généralement opposée à la mémoire morte (ROM) : il est possible de lire et écrire de la mémoire vive alors qu'il est uniquement possible de lire de la mémoire morte. En revanche, la mémoire morte conserve les données lorsque l'alimentation électrique est coupée. La mémoire morte n'est donc pas volatile.

ⓐ Messagerie électronique, n. f.

Synonymes : courrier électronique, mél, courriel.

Définition : Service de transfert de messages envoyés via Internet vers la boîte aux lettres électronique des destinataires choisis par l'émetteur.

Note : L'Académie française lui a trouvé le nom de « mél », tandis que les québécois, réputés pour leur langage imagé, ont adopté le joli terme de « courriel ». Depuis la parution du Journal Officiel du 20 juin 2003, le terme « courriel » a été adopté comme dénomination principale du courrier électronique dans la langue française.

ⓐ Messagerie instantanée, n. f.

Définition : Service qui permet de dialoguer instantanément par ordinateur avec un interlocuteur distant connecté au même réseau informatique, notamment Internet. Contrairement au courrier électronique, la communication se déroule en direct.

ⓐ Metafichier, n. m.

Définition : Format de graphismes contenant une suite d'ordres de dessin.

Ⓐ Middleware, n. m.

Définition : Logiciel qui permet le fonctionnement de plusieurs ordinateurs en coordination, en attribuant à chacun une tâche spécifique, comme les échanges avec les utilisateurs, l'accès aux bases de données ou aux réseaux.

Note : Le terme " logiciel médiateur " désigne aussi un logiciel qui permet de coordonner le fonctionnement de plusieurs logiciels au sein d'un même ordinateur.
Équivalent français : logiciel médiateur.

Ⓐ Mise en forme conditionnelle, n. f.

Définition : Mise en forme qui dépend du contenu de la cellule (par exemple, rouge pour les nombres négatifs, vert pour les nombres positifs).

Ⓐ Modem, n. m.

Définition : Périphérique servant à communiquer avec des utilisateurs distants qui permet d'échanger (envoi/réception), via un support de transmission filaire (lignes téléphoniques par exemple), des fichiers, des fax, de se connecter à Internet, de recevoir et d'émettre des e-mails. Techniquement, l'appareil sert à convertir les données numériques de l'ordinateur en données analogiques compréhensibles par une ligne de téléphone classique et réciproquement.

Note : C'est un dispositif électronique, matérialisé dans un boîtier ou appareil, qui permet de faire circuler (réception et envoi) des informations numériques sur un canal analogique. Il effectue la modulation : codage de l'information numérique, synthèse d'un signal analogique qui est en général une fréquence porteuse modulée. L'opération de démodulation effectue l'opération inverse et permet au récepteur d'obtenir l'information numérique.

ⓐ Modérateur, -trice, n.

Définition : Personne qui veille au respect de l'objet et du règlement des échanges de messages électroniques effectués dans un cadre organisé.

Note :

- ◆ Le modérateur veille notamment à éviter les arrosages publicitaires et les bombardements, ainsi que les propos qui pourraient constituer des infractions pénales.
- ◆ Dans un fonctionnement en différé, comme pour certains forums ou listes de diffusion, le modérateur examine les articles ou messages reçus des participants et en accepte ou en refuse la diffusion. Dans un fonctionnement en direct, le modérateur agit par des avertissements et par exclusion des contrevenants.

Équivalent étranger : moderator.

ⓐ Module d'extension, n. m.

Abréviation : extension n. f.

Définition : Élément logiciel que l'on adjoint à une application pour en étendre les fonctions.

Équivalent étranger : plug-in.



Moniteur, n. m.

Définition : Périphérique de sortie usuel d'un ordinateur qui permet de visualiser les informations générées par l'ordinateur, sous forme de texte et d'image.

Note : Différentes technologies existes :

Ecran à tube cathodique ; ce sont ceux qui ont un angle de vision le plus large et jusqu'à 2005 le meilleur rendu des couleurs, mais ils sont lourds, encombrants et gourmands en énergie.

Ecran LCD, légers et commodes, mais dotés d'un moins bon rendu des couleurs et, pour certains modèles d'entrée de gamme, d'une rémanence parfois gênante pour les jeux très rapides.

Ecran à plasma, de très bon rendu, mais chers et de durée de vie plus limitée. DLP à millions de miroirs.

Les écrans plats sont de plus en plus utilisés. Ils affichent environ 266 000 couleurs étendues par dithering à environ 17 millions.



Moteur d'exécution, n. m.

: Sous-ensemble dérivé d'un logiciel et limité à l'exécution de certaines applications, elles-mêmes développées avec le logiciel complet.

Équivalent étranger : runtime software.



Moteur de recherche, n. m.

: Système d'exploitation de banque de données, et, par extension, serveur spécialisé permettant d'accéder sur la toile à des ressources (pages, sites, etc.) à partir de mots clés.

Équivalent étranger : search engine.



Mp3, n. m.

Abréviation de MPEG-1/2 Audio Layer 3.

Définition : Format de compression de données audio par destruction de données, développé par l'organisation de standardisation internationale (ISO). Ce format permet de compresser à un taux de 1:12 les formats audio habituels (WAV ou CD audio). Il permet de faire tenir l'équivalent en fichiers de douze albums de musique sur un seul cédéron. De plus, le format mp3 n'altère que faiblement le son pour l'oreille humaine.

Note : La compression MPEG layer 3 consiste à retirer des données audio les fréquences inaudibles pour l'auditeur moyen dans des conditions habituelles d'écoute. La compression vise donc à analyser les composantes spectrométriques d'un signal audio, et de leur appliquer un modèle psychoacoustique pour ne conserver que les sons « audibles ». L'oreille humaine est capable de discerner, en moyenne, des sons entre 0.02 kHz et 20 kHz, sachant que sa sensibilité est maximale pour des fréquences entre 2 et 5 kHz (la voix humaine est entre 0.5 et 2 kHz), suivant une courbe donnée par la loi de Fletcher et Munson. La compression consiste à déterminer les sons que nous n'entendons pas et à les supprimer, il s'agit donc d'une compression destructive, c'est-à-dire avec une perte d'information.

Ⓜ MPEG (Motion Pictures Experts Group), n. m.

Définition : Norme de compression et de stockage d'éléments vidéo et de données audio, le principe étant de compresser ce qui ne change pas entre les diverses séquences vidéos. En effet, dans la plupart des séquences vidéos, la majorité des scènes sont fixes ou bien changent très peu, c'est ce qui s'appelle la redondance temporelle. Lorsque seules les lèvres de l'acteur bougent, presque seuls les pixels de la bouche vont être modifiés d'une image à l'autre, il suffit donc de ne décrire seulement le changement d'une image à l'autre.

Note : Il existe plusieurs standards MPEG :

- ◆ Le MPEG-1, développé en 1988, est un standard pour la compression des données vidéos et des canaux audio associés (jusqu'à 2 canaux pour une écoute stéréo). Il permet le stockage de vidéos à un débit de 1.5Mbps dans une qualité proche des cassettes VHS sur un support CD appelé VCD (Vidéo CD). Le MPEG-2, un standard dédié originalement à la télévision numérique (HDTV) offrant une qualité élevée à un débit pouvant aller jusqu'à 40 Mbps, et 5 canaux audio surround.
- ◆ Le MPEG-2 permet de plus une identification et une protection contre le piratage. Il s'agit du format utilisé par les DVD vidéos.
- ◆ Le MPEG-4, un standard destiné à permettre le codage de données multimédia sous formes d'objets numériques, afin d'obtenir une plus grande interactivité, ce qui rend son usage particulièrement adapté au Web et aux périphériques mobiles.
- ◆ Le MPEG-7, un standard visant à fournir une représentation standard des données audio et visuelles afin de rendre possible la recherche d'information dans de tels flux de données. Ce standard est ainsi également intitulé Multimedia Content Description Interface.
- ◆ Le MPEG-21, en cours d'élaboration, dont le but est de fournir un cadre de travail (en anglais framework) pour l'ensemble des acteurs du numériques (producteurs, consommateurs, ...) afin de standardiser la gestion de ces contenus, les droits d'accès, les droits d'auteurs, ...

ⓐ Multimédia, n. m.

Définition :

- ◆ Assemblage des technologies destinées à gérer les données, le son et l'image sur un même support (AFNOR).
- ◆ Combinaison des médias existants (textes, images fixes ou animées, dessins et graphiques, sons, vidéo) dans un format numérique commun, mis en scène dans une programmation informatique dédiée et accessible grâce à un lecteur permettant leur exploitation (ordinateur, station de jeux)

ⓐ Multiprocesseur, n. m.

: Ordinateur possédant plusieurs processeurs principaux.

Équivalent étranger : multiprocessor.

ⓐ Navigateur, n. m.

Voir : logiciel de navigation, browser.

ⓐ Netiquette, n. f.

Définition : Il s'agit d'une charte de bon comportement établie en 1996 par l'ETF (Internet Engineering TaskForce). Elle est proposée comme base pour toutes les chartes futures que celles-ci vous engagent vis-à-vis d'un fournisseur d'accès privé. Ce terme signifie plus simplement "l'Etiquette des Réseaux".

ⓐ Nom de domaine, n. m.

: Le nom de domaine est l'adresse d'un site (nom que vous tapez dans le champ adresse de votre navigateur). Le système est hiérarchique, permettant la définition de sous-domaine(s) d'un domaine existant.

Ⓐ Notice bibliographique, n. f.

Définition : Ensemble des éléments de description d'un document.

Ⓐ Numériseur, n. m.

Définition : Appareil permettant de transformer un signal analogique en un signal numérique. Note : un numériseur permet en particulier de transformer des pages de textes et des images en signaux numériques.

Voir aussi : scanner.

Équivalent étranger : scanner, digitizer.

Ⓐ Octet, n. m.

Définition : Ensemble ordonné de huit éléments binaires traités comme un tout.

Note :

- ◆ Un octet est souvent utilisé pour représenter un caractère alphanumérique.
- ◆ Lorsqu'une grandeur est exprimée en multiples de l'octet, les symboles ko, Mo et Go représentent respectivement le kilooctet, le mégaoctet et le gigaoctet. Dans ce cas, et contrairement à la norme, on considère généralement que le kilooctet est égal à $2^{10} = 1\ 024$ octets et non 1 000 et le mégaoctet à 2^{20} et non 1 000 000. .

Équivalent étranger : byte

Ⓐ Off-line, adj.

Définition : Se dit d'un produit n'utilisant pas un réseau (exemple : CD-ROM).

Équivalent français : hors ligne.

Ⓐ On-line, adj.

Définition : Se dit d'un produit utilisant le réseau, comme l'internet, la télévision interactive...

Équivalent français : en ligne.

Ⓐ Opérateur, n. m.

Définition : Signe ou symbole permettant de réaliser des opérations.

Ⓐ Page d'accueil, n. f.

Définition :

- ◆ Page de présentation d'un site sur la toile mondiale.
- ◆ Page de tête affichée par un logiciel de navigation.

Voir aussi : logiciel de navigation.

Équivalent étranger : home page.

Ⓐ Pare-feu, n. m.

Voir : barrière de sécurité.

Ⓐ Partage d'application n. m.

Définition : Système permettant à plusieurs personnes d'utiliser un logiciel alors que celui-ci n'est pas physiquement présent sur leur machine mais émulé depuis un poste " animateur ".

ABC Partition, n. f.

Définition : Zone mémoire indépendante, découpée sur un disque dur et destinée à accueillir un système de fichiers.

Note : On nomme partition d'amorçage (parfois par abus de langage partition primaire) celle qui prend le contrôle au démarrage, qu'elle contienne ou non le système d'exploitation.

ABC Passerelle, n. f.

Définition : Dispositif destiné à connecter des réseaux de télécommunication ayant des architectures différentes ou des protocoles différents, ou offrant des services différents.

Note : Une passerelle peut par exemple connecter un réseau local d'entreprise avec un autre réseau local ou un réseau public de données.

Équivalent étranger : gateway.

ABC Patch, n. m.

Définition : Section de code que l'on ajoute à un logiciel, pour y apporter des modifications mineures (correction d'un bogue, traduction, crack) qui a vocation à être distribué à tous les utilisateurs du logiciel, de manière à minimiser la distribution du logiciel complet (pour des raisons de coût en bande passante ou tout simplement pour ne le rendre utilisable que par les utilisateurs enregistrés ou payants du logiciel).

Note : Au pluriel : patches respectant l'orthographe anglophone, patchs par francisation. Termes français proposés : rustine ou rustine logicielle, terme français majoritairement utilisé dans les milieux professionnels : correctif.

PDF (Portable Document Format), n. m.

Définition : format de fichier informatique qui préserve les polices, les images, les objets graphiques et la mise en forme de tout document source, quelles que soient l'application et la plate-forme utilisées pour le créer. Les fichiers PDF peuvent être créés avec des options personnalisées, tant aux niveaux de la compression des images et des textes, de la qualité d'impression du fichier, ainsi que du verrouillage (interdiction d'impression, de modification...).

Note : Au pluriel : patches respectant l'orthographe anglophone, patchs par francisation. Termes français proposés : rustine ou rustine logicielle, terme français majoritairement utilisé dans les milieux professionnels : correctif.

Périphérique, n. m.

Définition :

- ◆ Matériel électronique pouvant être raccordé à un ordinateur par l'intermédiaire de l'une de ses interfaces d'entrée-sortie, le plus souvent par l'intermédiaire d'un connecteur. Il s'agit dans ce cas de composants externes à l'unité centrale de l'ordinateur. Dans la catégorie des périphériques externes, on peut citer le moniteur, les lecteur cédérom/DVD, la souris, le clavier,...
- ◆ Périphériques internes connectés à l'intérieur du PC, c'est-à-dire sur les ports de la carte-mère. Il s'agit principalement de la carte son, de la carte vidéo, de la carte réseau,...

Permutation, n. f.

Définition : Processus consistant à échanger le contenu d'une zone de mémoire principale avec le contenu d'une zone de mémoire auxiliaire.

Équivalent français : swap.

ABC

Phishing, n. m.

Définition : Technique de fraude visant à obtenir des informations confidentielles, telles que des mots de passe ou des numéros de cartes de crédit, au moyen de messages ou de sites usurpant l'identité d'institutions financières ou d'entreprises commerciales.

Remarque : Le terme vient du mot anglais "fishing" qui signifie la pêche.

Note : Le terme « hameçonnage » est aussi en usage.

Synonyme : Phreaking.

Équivalent français : filoutage.

ABC

Pièce jointe, n. f.

Définition : Document ou fichier annexé au corps d'un message électronique.

Équivalent étranger : attachment, attachment file.

ABC

Pilote informatique, n. m.

Abréviation : pilote, n. m.

Définition : Programme informatique, souvent accompagné de fichiers ASCII de configuration, destiné à permettre à un autre programme (souvent un système d'exploitation) d'interagir avec un périphérique. En général, chaque périphérique a son propre pilote. Sans pilote, l'imprimante ou la carte graphique ne pourraient pas être utilisées.

Équivalent étranger : driver.

ABC

Pirate, n. m.

Définition : Personne qui contourne ou détruit les protections d'un logiciel, d'un ordinateur ou d'un réseau informatique.

Équivalent étranger : cracker.

Pixel, n. m.

Définition : Unité de base d'une image numérique. Son nom provient de l'expression anglaise picture element, c'est-à-dire, « élément d'image » ou « point élémentaire ».

Plate-forme, n. f.

Définition : En informatique, base de travail à partir de laquelle on peut écrire, lire, utiliser un logiciel. Elle est composée du matériel, du système d'exploitation et/ou des outils logiciels (compilateurs, éditeur de liens, bibliothèques, débogueurs, éditeur de texte, etc.).

Plate-forme FOAD, n. f.

Définition : Logiciel qui assiste à la conduite des formations ouvertes et à distance (FOAD). Ce type de logiciel regroupe les outils nécessaires aux trois principaux utilisateurs - formateur/enseignant, apprenant, administrateur - d'un dispositif qui a pour premières finalités la consultation à distance de contenus pédagogiques, l'individualisation de l'apprentissage et le tutorat à distance. Autour de ces premières fonctionnalités peuvent s'ajouter d'autres fonctionnalités et d'autres rôles comme les fonctionnalités relatives aux référentiels de formation et à la gestion de compétences, à la gestion administrative, à la gestion des ressources pédagogiques, à la gestion de la qualité de la formation ainsi que les rôles d'administration des matériaux pédagogiques, de la scolarité, de la formation.

Source : Eric Ecoutin, "Mise en oeuvre des plates-formes pour la formation ouverte et à distance - Fiche pratique 1 : les utilisations d'une plate-forme", Algora, Mars 2001, <http://www.algora.org>.

Plug-in, n. m.

: petit programme additionnel venant se greffer à un logiciel principal afin de lui apporter de nouvelles fonctionnalités.

Équivalent français: module d'extension.

Ⓐ Plug and play, n. m.

Définition : Procédure permettant aux périphériques récents d'être reconnus rapidement et automatiquement par le système d'exploitation dès le redémarrage après l'installation matérielle. Cette procédure permet l'installation en requérant un minimum d'intervention de la part de l'utilisateur et donc en minimisant les erreurs de manipulation et de paramétrage.

Équivalent français : L'expression française prêt-à-tourner a été proposée..

Ⓐ PNG (Portable Network Graphics), n. m.

: Format d'images numériques libre de droit, qui a été créé pour remplacer le format propriétaire GIF, dont la compression était soumise à un brevet. Ce format non destructeur est spécialement adapté pour publier des images simples comprenant des aplats de couleurs.

Note : Format particulièrement approprié lorsqu'il s'agit d'enregistrer des images synthétiques destinées au Web comme des graphiques, des icônes, des images représentant du texte (bonne conservation de la lisibilité) ou des images avec peu de dégradés. Le PNG surpasse régulièrement le format GIF tant en ce qui concerne la taille (avec une palette de couleurs bien choisie) que la qualité puisqu'il n'est pas limité à 256 couleurs..

Ⓐ Point par pouce, n.m.

Abréviation : ppp

Définition : Unité de précision communément utilisée pour définir la résolution d'un scanner (on parle de « finesse de numérisation ») ou d'une imprimante(on parle de « précision de l'impression »). Plus cette valeur est élevée et meilleure est la qualité.

Équivalent étranger : dpi (dot per inch).

POP (Post Office Protocol), n.m.

Abréviation : pop

Définition : Protocole permettant d'aller récupérer son courrier sur un serveur distant (le serveur POP). Il est nécessaire pour les personnes n'étant pas connectées en permanence à Internet afin de pouvoir consulter les courriels reçus hors connexion.

Pop-up (window), n. f.

Définition : Fenêtre qui s'affiche soudainement à l'écran sans que l'utilisateur en ait fait la demande.

Port, n.m.

Définition :

- ◆ Port matériel qui est conçu pour accueillir un certain type de périphériques. Il est soumis à des normes aussi bien sur ses caractéristiques physiques (forme, considérations électriques ou optiques) que logiques (quel fil/patte/connecteur sert à quoi, que signifie tel ou tel signal en entrée, en sortie). Par exemple, USB 2.
- ◆ Port logiciel qui permet, sur un ordinateur donné, de distinguer différents interlocuteurs. Ces interlocuteurs sont des programmes informatiques qui, selon les cas, écoutent ou émettent des informations sur ces ports.

Portail, n.m.

Définition : Page d'accueil d'un site de l'internet mettant à la disposition de l'internaute un large ensemble de ressources et services intérieurs et extérieurs au site.

Note : Par extension, ce terme désigne aussi l'organisme qui fournit une telle page d'accueil.

Équivalent étranger : portal.

Ⓐ PostScript, n.m.

Définition : Langage complet de programmation spécialisé dans la description de page, mis au point par Adobe qui repose sur des formulations vectorielles de ses éléments. Ce langage interplates-formes permet d'obtenir un fichier unique comportant tous les éléments constituant la page (textes, images, polices, couleurs, etc.).

Ⓐ Pourriel, n. m.

Définition : Courrier électronique non sollicité ou indésirable ne présentant pas réellement de danger mais qui est une nuisance qui prend plus d'ampleur chaque jour.

Ⓐ Présentation, n. f.

Définition : Document composé d'un certain nombre de diapositives, parfois appelées transparents en référence aux feuilles de plastique transparent servant aux rétro-projecteurs. Ces diapositives sont conçues de façon à aider un orateur à présenter clairement un projet, un bilan, un cours, etc., d'où le terme " présentation". La présentation est projetée sur un écran mural via un vidéo-projecteur qui est branché sur l'ordinateur sur lequel se trouve la présentation.

Ⓐ Processeur, n.m.

Synonyme : CPU, Central Processing Unit

Définition : C'est le cerveau de l'ordinateur. Composant essentiel d'un ordinateur, qui exécute les programmes et où sont effectués les principaux calculs. Il permet de manipuler des informations numériques, c'est-à-dire des informations codées sous forme binaire, et d'exécuter les instructions stockées en mémoire. Sa cadence (le nombre de micro-instructions qu'il effectue en une seconde) est exprimée en Hertz (Hz).

Équivalent français : Unité centrale [de traitement].

Ⓐ Proiciel, n.m.

Définition : Terme qui résulte de la contraction des mots produit et logiciel. C'est un logiciel commercial vendu par un éditeur sous forme d'un produit complet, composé de plusieurs modules, plus ou moins « clé en mains ». Ce terme s'oppose aux logiciels développés « en interne » dans une entreprise pour remplir des fonctions « sur mesure ».

Ⓐ Propriétaire d'un fichier, n. m.

Définition : La notion de propriétaire est différente de la notion de créateur. Le propriétaire est la personne qui possède le fichier et non celui qui la créé.

Ⓐ Propriété intellectuelle, n. f.

Définition : Le code la propriété intellectuelle est celui qui encadre le droit d'auteur dans la législation française, il se décompose en deux parties distinctes : la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, ...) et la propriété industrielle (brevet, ...).

Ⓐ Protocole, n.m.

Définition : Méthode standard qui permet la communication entre des processus (s'exécutant éventuellement sur différentes machines), c'est-à-dire un ensemble de règles et de procédures à respecter pour émettre et recevoir des données sur un réseau. Il en existe plusieurs selon ce que l'on attend de la communication. Certains protocoles seront par exemple spécialisés dans l'échange de fichiers (le FTP), d'autres pourront servir à gérer simplement l'état de la transmission et des erreurs (c'est le cas du protocole ICMP), ... Sur Internet, les protocoles utilisés font partie d'une suite de protocoles, c'est-à-dire un ensemble de protocoles reliés entre-eux. Cette suite de protocole s'appelle TCP/IP.

Ⓐ Provider, n.m.

Voir : fournisseur d'accès internet.

Ⓐ Quadruple play, n. m.

Définition : Ensemble de services composé de l'accès Internet, de la téléphonie, de la télévision et de la téléphonie mobile.

Ⓐ Question(s) courante(s), n. f.

Voir : foire aux questions.

Ⓐ Raccordement numérique
asymétrique, n.m.

Abréviation : RNA.

Synonyme : liaison numérique à débit asymétrique.

Définition : Technique de transmission numérique offrant deux canaux de données à haut débit sur une ligne téléphonique ordinaire en paire symétrique, le débit dans le sens du réseau étant très supérieur au débit dans l'autre sens.

Note :

- ◆ Dans le sens du réseau vers l'utilisateur, le débit est suffisant pour permettre la distribution de programmes de télévision ou de documents multimédias, notamment en provenance de l'internet. Il est de l'ordre de 600 à 800 kbit/s dans l'autre sens. En outre, le canal téléphonique est conservé.
- ◆ L'expression " ligne numérique à paire asymétrique " ne doit pas être utilisée car il s'agit d'une transmission asymétrique sur paire symétrique.

Équivalent étranger : asymeric (bit rate) digital subscriber line, ADSL.

Ⓐ Raccourci clavier, n.m.

Définition : Touche ou combinaison de touches du clavier qui peut se substituer à une séquence de commandes plus complexes.

Équivalent étranger : hot key.

RAM (Random Access Memory), n.f.

Définition : Type de mémoire informatique à accès aléatoire (par opposition à séquentiel) et en lecture-écriture (par opposition à la lecture seule). On l'appelle aussi mémoire volatile pour signifier que toutes les données sont perdues à l'extinction de l'alimentation électrique. Il s'agit typiquement de la mémoire électronique qui contient les données en cours de traitement dans un ordinateur.

Équivalent français : mémoire vive.

RAW, n.m.

Définition : Format d'images numériques qui n'est pas réellement un standard, mais plutôt une désignation commune pour les fichiers générés par les dispositifs tels qu'appareils photos numériques, ou scanners, et n'ayant subi aucun traitement. Ces fichiers sont généralement spécifiques à chaque constructeur d'appareil, voire à chaque appareil, et nécessitent donc souvent un logiciel spécial pour pouvoir les exploiter.

Note : Un fichier au format RAW est un fichier numérique peu compressé qui contient les informations brutes enregistrées par le capteur de l'appareil photo. Ce fichier est en quelque sorte « en attente de développement » dans la mesure où il n'a subi aucun des traitements de linéarisation, dématricage, contraste, luminosité ou saturation, nécessaires pour produire une image lisible. C'est le format le plus utilisé par les photographes, car il leur donne une entière maîtrise sur leurs images en leur permettant d'effectuer ces traitements par eux-mêmes (un peu comme en argentique lorsque l'on développe soi-même depuis ses négatifs).

Réamorcer, v.tr.

Définition : Provoquer de nouveau l'exécution de l'amorce.

Équivalent étranger : reboot (to).

Ⓐ Recherche individuelle, n.f.

Définition : Technique utilisée sur la toile mondiale lorsque l'internaute recherche des données par une démarche active au moyen de son logiciel de navigation, qui lui présentera ensuite le résultat de cette recherche.

Note : La recherche individuelle se distingue de la distribution sélective.
Équivalent étranger : pull technology.

Ⓐ Recopie incrémentée, n.f.

Ⓐ Référence, n. f.

Ⓐ Référence absolue, n. f.

Ⓐ Référence externe, n. f.

Ⓐ Référence relative, n. f.

Ⓐ Référentiel, n. m.

Définition : Ensemble structuré d'informations, utilisé pour l'exécution d'un logiciel, et constituant un cadre commun à plusieurs applications.

Équivalent étranger : repository.

ABC

Réinitialiser, v.tr.

Définition : Remettre un système informatique ou une application dans son état initial.

Équivalent étranger : reset (to).

ABC

Release, n.f.

Définition : Nouvelle version d'un logiciel dont elle correspond à un état donné. Elle est souvent associée à une numérotation qui permet de l'identifier, voire dans certains cas à un nom symbolique.

ABC

Renater (réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche), n. m.

Définition : Réseau informatique français reliant les différentes universités et les différents centres de recherche entre eux en France Métropolitaine et dans les départements d'outre mer. Aujourd'hui, plus de 600 sites sont reliés, via une liaison très haut débit (liaisons jusqu'à 10Gbps, coeur de réseau à 80Gbps en Île-de-France) intégrant même progressivement les collèges et les lycées. Les organismes utilisateurs sont : le CEA, le CNES, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, l'INSERM, l'Éducation Nationale, etc.

ABC Réseau privé virtuel, n. m.

Définition : Extension des réseaux locaux qui procure une norme de sécurité en télécommunications. Le réseau artificiellement créé consiste à utiliser Internet comme support de transmission en utilisant un protocole de « tunnelisation » (en anglais tunneling), c'est-à-dire encapsulant les données à transmettre de façon chiffrée. Ce réseau dit virtuel relie deux réseaux « physiques » (réseaux locaux) par une liaison non fiable (Internet), et privé car seuls les ordinateurs des réseaux locaux de part et d'autre du VPN peuvent « voir » les données. Ce système permet donc d'obtenir une liaison sécurisée à moindre coût, si ce n'est la mise en œuvre des équipements terminaux. En contrepartie il ne permet pas d'assurer une qualité de service comparable à une ligne louée dans la mesure où le réseau physique est public et donc non garanti.

Équivalent étranger : Virtual Private Network, VPN.

ABC Réseau informatique, n. m.

Locution. Abréviation : réseau n. m.

Définition : Ensemble des moyens matériels et logiciels mis en œuvre pour assurer les communications entre ordinateurs, stations de travail et terminaux informatiques.

Note : Tout ou partie de ces matériels peuvent être considérés comme faisant partie du réseau.

Équivalent étranger : computer network.

ABC Résolution, n. f.

Définition : Nombre de pixels par unité de longueur ou unité de surface, exprimé en ppp (point/pixel par pouce) ou dpi (dot per inch) .

Note : Une résolution de 300 dpi signifie 300 colonnes et 300 rangées de pixels sur un pouce carré ce qui donnerait donc 90000 pixels sur un pouce carré. La résolution de référence de 72 dpi nous donne un pixel de 1"/72 (un pouce divisé par 72) soit 0.353mm, correspondant à un point pica (unité typographique anglo-saxonne).

Ⓐ RFC, n. f.

Sigle de Request For Comments (Appel à commentaires).

Définition : Documents publiés sous le contrôle de l'Internet Architecture Board qui est administré par l'ISOC (Internet Society), organisation internationale qui coordonne Internet. Toutes les normes d'Internet sont publiées sous la forme de RFC et il en existe plus de 40 000 à ce jour.

Les RFC sont accessibles gratuitement en anglais à l'adresse suivante : <http://www.ietf.org/rfc.html>

Ⓐ Riper, v.tr.

Définition : Extraire directement d'un support enregistré des données numériques en vue de les reporter sur un autre support, sans recourir à la conversion analogique intermédiaire habituellement nécessaire.

Équivalent étranger : rip (to).

Ⓐ RNIS (Réseau numérique à intégration de services), n. m.

Synonyme : Numéris (nom commercial du réseau téléphonique de France Télécom basé sur la technologie RNIS).

Définition : Liaison autorise une meilleure qualité et des vitesses pouvant atteindre 2 Mb/s (accès S2) contre 56 Kb/s pour un modem classique.

Équivalent étranger : ISDN (Integrated Services Digital Network).

Ⓐ ROM (Read Only Memory), n.f.

Définition : Type de mémoire informatique impossible à modifier qui n'est pas volatile, c'est-à-dire qu'elle ne perd pas ses données, en l'absence de courant électrique, contrairement à la mémoire vive. Note : Ce type de mémoire permet notamment de conserver les données nécessaires au démarrage de l'ordinateur. En effet, ces informations ne peuvent être stockées sur le disque dur étant donné que les paramètres du disque (essentiels à son initialisation) font partie de ces données vitales à l'amorçage.

Équivalent français : mémoire morte.

Ⓐ Routage, n. m.

Définition : Mécanisme par lequel les données d'un équipement expéditeur sont acheminées jusqu'à leur destinataire, même si aucun des deux ne connaît le chemin complet que les données devront suivre. Avoir une procédure de routage efficace est particulièrement important pour les réseaux décentralisés.

Ⓐ Routeur, n. m.

Définition : Matériel de communication de réseau informatique. Machine clé d'Internet permettant de "choisir" le chemin qu'un message va emprunter. Lorsque vous demandez une URL, le client Web interroge le DNS, celui-ci indique l'adresse IP de la machine visée. Votre poste de travail envoie la requête au routeur le plus proche (en général la passerelle du réseau) qui choisit la prochaine machine à laquelle il va faire circuler la demande de telle façon que le chemin choisi soit le plus court.

Ⓐ RTF (Rich Text Format), n. m.

Définition : Format de fichier développé par la société Microsoft. Ce format descriptif non compressé est reconnu par la plupart des logiciels de traitement de texte. Sa vocation initiale est celle d'un format de texte mis en forme pivot entre logiciels et plates-formes hétérogènes.

Ⓐ RVB (Rouge Vert Bleu), n. m.

Définition : Format de codage des couleurs. Les trois couleurs rouge, vert et bleu sont les couleurs primaires. Elles correspondent en fait à peu près aux trois longueurs d'ondes auxquelles répondent les trois types de cônes de l'œil humain. L'addition des trois donne du blanc, lumière parfaite pour l'œil humain. Ces couleurs sont utilisées en vidéo, pour l'affichage sur les écrans, et dans les logiciels d'imagerie formes hétérogènes.

Ⓐ Sauvegarde, n. f.

Définition : Opération consistant à mettre en sécurité les données contenues dans un système informatique. Par extension et par emprunt à l'anglais (to save), ce mot s'applique à tout enregistrement d'information sur un support permanent (par ex. l'écriture sur disque dur d'informations en mémoire vive). Dans ce sens, il est synonyme de « stockage d'information ». Mais le sens premier se rapproche de celui d'archivage, de conservation.

Note : La technique la plus fréquente est la recopie des données sur un support indépendant de l'ordinateur et donc utilisable sur un autre ordinateur en cas de panne ou de perte des données initiales. L'opération inverse qui consiste à réutiliser des données sauvegardées s'appelle une restauration. On parle de « stockage » pour les données sauvegardées en attente d'une éventuelle restauration.

Ⓐ Scanneur, n. m.

Définition : Numériseur à balayage pouvant inclure un traitement de l'information numérisée.

Voir aussi : numériseur.

Équivalent étranger : RGB (Red Green Blue).

ABC

Scrutation, n. f.

Définition : Examen répété de l'état d'un ou plusieurs éléments d'un système pour y détecter un changement éventuel.

Note : Cette notion a également été définie par la commission spécialisée de terminologie des télécommunications sous la désignation d'« invitation à émettre » (arrêté du 3 octobre 1984, Journal Officiel du 10 novembre 1984).

Équivalent étranger : polling.

ABC

Serveur, n. m.

Définition : Système informatique destiné à fournir des services à des utilisateurs connectés et, par extension, organisme qui exploite un tel système.

Note : Un serveur peut par exemple permettre la consultation et l'exploitation directe de banques de données.

Équivalent étranger : server, on-line data service.

ABC

Serveur mandataire, n. m.

Abréviation : mandataire.

Définition : Dispositif informatique associé à un serveur et réalisant, pour des applications autorisées, des fonctions de médiation, telle que le stockage des documents les plus fréquemment demandés ou l'établissement de passerelles.

Voir aussi : passerelle, serveur.

Équivalent étranger : proxy server, proxy.

Ⓐ Serveur de messagerie, n. m.

Définition : Logiciel serveur de courrier électronique ayant pour vocation de transférer les messages électroniques d'un serveur à un autre. Un utilisateur n'est jamais en contact direct avec ce serveur mais utilise soit un client e-mail, soit un webmél, qui se charge de contacter le serveur pour envoyer ou recevoir les messages. La plupart des serveurs de messagerie possèdent ces deux fonctions (envoi/réception), mais elles sont indépendantes et peuvent être dissociées physiquement en utilisant plusieurs serveurs.

Note : Entre l'utilisateur et son serveur, l'envoi d'un courrier électronique se déroule généralement via le protocole SMTP. Puis c'est au serveur d'envoyer le message au serveur du destinataire, cette fonction est appelée Mail Transfer Agent en anglais, ou MTA. La réception du courrier électronique se déroule généralement via le protocole POP3 ou IMAP.

Ⓐ Système de Gestion de Base de Données, n. m.

Ensemble de programmes qui assurent la gestion et l'accès à une ou plusieurs bases de données. Pour simplifier, cet ensemble est appelé SGBD.

Ⓐ Shareware, n. m.

Définition : logiciel propriétaire, protégé par le droit d'auteur, dont l'usage peut être limité dans le temps ou dans les fonctionnalités, à moins d'en rétribuer l'auteur.

Note : Le mot partagiciel est un calque du mot anglais shareware également très souvent utilisé en français.

Shareware est lui-même une contraction de share et software. Share se traduit ici par contribution. On peut aussi trouver le terme contribuciel, mais plus rarement.

Équivalent français : partagiciel, particiel.

Ⓐ Signature électronique, n. f.

Définition : Dispositif cryptographique qui permet de s'assurer de l'identité de la personne qui signe le courrier. En fait, signer un courrier électroniquement, c'est fournir un code secret qui authentifie l'auteur du message, de la même manière que le code secret de votre carte bancaire permet au distributeur de billets de savoir que c'est bien vous qui retirez de l'argent. Ce nouveau concept est rendu possible grâce à l'évolution des moyens cryptographiques, ainsi qu'à l'adaptation de la législation. L'application la plus immédiate de la signature électronique est que l'on peut signer un document numériquement et l'envoyer par courrier électronique, là où il fallait auparavant prendre un stylo, signer au bas de la feuille et envoyer le document papier par la Poste.

Ⓐ Signet, n. m.

Définition : Moyen d'accéder rapidement à une adresse universelle préalablement stockée en mémoire par l'utilisateur.

Voir aussi : adresse universelle.
Équivalent étranger : bookmark.

Ⓐ Signature de virus, n. f.

Forme abrégée : signature, n.f.

Définition : Suite d'éléments binaires commune à chacune des copies d'un virus ou d'un ver particulier, et utilisée par les logiciels antivirus pour détecter leur présence.

Voir aussi : logiciel antivirus, ver, virus.
Équivalent étranger : virus signature.

Ⓐ Site (Internet/Web), n.m.

Définition : Ensemble de documents et d'applications placés sous une même autorité et accessibles par la toile à partir d'une même adresse universelle.

Note : Un site de la toile peut être inclus dans un site plus important.
Équivalent étranger : website, web site.

Slot, n.m.

Définition : Emplacement muni d'un connecteur, qui permet l'insertion d'un élément électronique amovible dans un ordinateur.

Équivalent français : logement.

SMTP (Simple Mail Transfert Protocol), n.m.

Définition : Protocole standard assez simple de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers les serveurs de messagerie électronique. Dans ce protocole fonctionnant en mode connecté, on commence par spécifier le ou les destinataires d'un message puis, l'expéditeur du message, puis, en général après avoir vérifié leur existence, le corps du message est transféré.

Spam / Spamming, n. m.

Définition : Envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires (ne ayant pas sollicité) au risque de les importuner.

Note : Un exemple est l'envoi de messages publicitaires.

Synonyme: pollupostage.

Voir aussi : arrosage.

Spyware, n. m.

Définition : Les spywares ont pour but l'espionnage des habitudes de l'internaute dans le but de pouvoir cibler la publicité qui lui est proposée sur le web.

ⓐ Streaming, n. m.

Définition : Principe utilisé principalement pour l'envoi de contenu en « direct » (ou en léger différé). Très utilisé sur Internet, il permet de commencer la lecture d'un flux audio ou vidéo à mesure qu'il est diffusé. Il s'oppose ainsi à la diffusion par téléchargement qui nécessite par exemple de récupérer l'ensemble des données d'un morceau ou d'un extrait vidéo avant de pouvoir l'écouter ou le regarder.

Note : Le lecteur de contenu streaming va récupérer une partie du contenu qu'il met dans une mémoire tampon (dite buffer). Lorsque le programme estime qu'il a suffisamment de données dans sa mémoire tampon pour lui permettre de lire le contenu audio ou vidéo sans accroche, même en cas de petit ralentissement réseau, la lecture démarre.

ⓐ Suite informatique, n. f.

Forme abrégée : suite, n.f.

Définition : Ensemble de logiciels commercialisés ou diffusés ensembles (par exemple : Microsoft Office, Open Office).

ⓐ SVG (Scalable Vector Graphics),
n.m.

Définition : Format de fichier basé sur XML permettant de décrire des ensembles de graphiques vectoriels. Ce format est une spécification du W3C.

ⓐ Synchrones, adj.

Définition : Dans le cadre de la programmation en temps réel, les processus ou tâches sont autonomes, mais doivent communiquer entre eux. En mode synchrone, les deux acteurs sont présents en même temps et leur déroulement est suspendu pour attendre l'autre. Exemples : Chat, téléphone, vidéoconférence, tableau blanc.

Voir : asynchrone (En mode asynchrone, les acteurs envoient des messages ou les déposent dans une boîte aux lettres.)

Ⓐ Système d'adressage par domaines,
n.m.

Abréviation : adressage par domaines. Synonyme : annuaire des domaines.

Définition : Système de bases de données et de serveurs assurant la correspondance entre les noms de domaine ou de site utilisés par les internautes et les adresses numériques utilisables par les ordinateurs. Note : Ce système permet aux internautes d'utiliser, dans la rédaction des adresses, des noms faciles à retenir au lieu de la suite de chiffres du protocole IP. Exemple : le nom du serveur sur la toile mondiale du ministère de la culture et de la communication est " www.culture.gouv.fr ".

Voir aussi : adresse universelle, domaine, internaute.

Équivalent étranger : domain name system, DNS.

Ⓐ Système d'exploitation, n.m.

Abréviation : SE.

Définition : Ensemble de programmes responsables de la liaison entre les ressources matérielles d'un ordinateur et les applications de l'utilisateur (traitement de texte, jeu vidéo...). Il assure le démarrage de l'ordinateur et fournit aux programmes applicatifs des interfaces standardisées pour les périphériques.

Équivalent étranger : operating system, OS.

Ⓐ Table, n. f.

Ⓐ Tableur, n. m.

Ⓐ TCP/IP (Transmission Control Protocol / Internet Protocol), n. m.

Se prononce «T-C-P-I-P». Définition : Il provient des noms des deux protocoles majeurs de la suite de protocoles, c'est-à-dire les protocoles TCP et IP. Cette suite de protocoles représente d'une certaine façon l'ensemble des règles de communication sur internet et se base sur la notion adressage IP, c'est-à-dire le fait de fournir une adresse IP à chaque machine du réseau afin de pouvoir acheminer des paquets de données.

Etant donné que la suite de protocoles TCP/IP a été créée à l'origine dans un but militaire, elle est conçue pour répondre à un certain nombre de critères parmi lesquels :

- ◆ Le fractionnement des messages en paquets ;
- ◆ L'utilisation d'un système d'adresses ;
- ◆ L'acheminement des données sur le réseau (routage) ;
- ◆ Le contrôle des erreurs de transmission de données.

Ⓐ Téléchargement, n. m.

Définition : Transfert de programmes ou de données d'un ordinateur vers un autre.

Note : Pour un internaute, le téléchargement est le plus souvent un transfert vers son propre ordinateur à partir d'un serveur, mais il peut avoir lieu dans l'autre sens.

Équivalent étranger : downloading (téléchargement à partir d'un autre ordinateur), uploading (téléchargement vers un autre ordinateur).

Ⓐ TIFF (Tagged) Image File Format), n. m.

Définition : format de fichier extrêmement flexible pour image numérique. Ancien format graphique, permettant de stocker des images bitmap (raster) de taille importante (plus de 4 Go compressées), sans perte de qualité et indépendamment des plates formes ou des périphériques utilisés (Device-Independent Bitmap, noté DIB). Ce format permet de stocker des images en noir et blanc, en couleurs réelles (True color, jusqu'à 32 bits par pixels) ainsi que des images indexées, faisant usage d'une palette de couleurs. Le principe du format TIF consiste à définir des balises (en anglais tags, d'où le nom Tagged Image File Format) décrivant les caractéristiques de l'image.

Ⓐ Toile d'araignée mondiale ou, ellipt.,
toile mondiale, toile, n. f. sg.

Abréviation : T.A.M.

Définition : Dans l'internet, système, réparti géographiquement et structurellement, de publication et de consultation de documents faisant appel aux techniques de l'hypertexte.

Voir aussi : hypertexte, internet.

Équivalent étranger : World Wide Web.

Ⓐ Triple play, n. m.

Définition : Ensemble de services composé de l'accès Internet, de la téléphonie et de la télévision.

Ⓐ Tutoriel, n. m.

Définition : Document de tout type qui permet d'aider l'utilisateur à se former de manière autonome à un logiciel. Il s'agit d'un outil pédagogique qui peut se présenter sous la forme d'un autre logiciel, d'une vidéo, d'un document textuel, ou d'instructions détaillées pas-à-pas. On évite en général l'anglicisme tutorial (déconseillé par les organismes de néologie français et québécois) qui poserait des difficultés au pluriel.

Note : Le mot n'est pas synonyme de didacticiel.

Équivalent étranger : tutorial .

Ⓐ Unité centrale, n. f.

Abréviation : UC

Définition : Partie de l'ordinateur qui effectue tous les traitements de base et qui est entourée de périphériques : disque dur, processeur graphique... auxquels l'UC accède au travers de contrôleurs dédiés.

Ⓐ URL (Uniform Resource Locator), n. f.

Synonymes : Adresse Web, adresse internet.

Définition : Adresse physique d'une page Web. Il s'agit d'une chaîne de caractères ASCII imprimables qui se décompose en quatre parties : le nom du protocole, le nom du serveur, le numéro de port et le chemin d'accès à la ressource.

Note : traduction littérale en français "Repère uniforme de ressource".

Equivalent français : adresse réticulaire.

Ⓐ USB (Universal Serial Bus), n. m.

Définition : Interface entrée-sortie. Bus informatique plug-and-play ("branchez et utilisez") qui permet de connecter des périphériques externes à un ordinateur.

Ⓐ Vectoriel, adj.

Définition : Qui est composée d'objets géométriques (lignes, points, polygones, courbes, ...) ayant des attributs de forme, de position, de couleur, etc., permettant de produire des images. Se différencie de cette manière du bitmap, dans lequel on travaille sur des pixels.

ABC ver, n.m.

Définition : Logiciel malveillant indépendant qui se transmet d'ordinateur à ordinateur par l'internet ou tout autre réseau et perturbe le fonctionnement des systèmes concernés en s'exécutant à l'insu des utilisateurs.

Note :

- ◆ Contrairement au virus, le ver ne s'implante pas au sein d'un autre programme.
- ◆ Les vers sont souvent conçus pour saturer les ressources disponibles ou allonger la durée des traitements. Ils peuvent aussi détruire les données d'un ordinateur, perturber le fonctionnement du réseau ou transférer frauduleusement des informations. Un ver peut produire des effets soit immédiatement soit de manière différée (à une date donnée, lors de la survenue d'un évènement ou par déclenchement d'une bombe programmée).
- ◆ Bien qu'ils s'en distinguent, les vers sont parfois appelés « virus ».

Voir aussi : logiciel malveillant, virus.

Équivalent étranger : worm.

ABC VGA (Video Graphics Array), n. m.

Définition : Standard d'affichage pour ordinateurs, appartenant à une famille de standards d'IBM et reste compatible avec les précédents formats. Le format utilise 256 kilooctets (ko) de mémoire vidéo et fonctionne selon deux modes : 16 couleurs ou 256 couleurs choisies parmi une palette de 262144 couleurs. La définition maximum est de 720 colonnes par 480 lignes (720 x 480) avec un taux de rafraîchissement de 70 Hertz.

ABC Vidéoconférence, n. f.

Synonyme : Visioconférence

Définition : Dispositif reposant sur l'emploi de caméra, (webcaméras, ou système plus sophistiqué), de microphone, et de micro-ordinateur, permettant à plusieurs participants d'interagir images et son en temps réel.

ABC

Virus, n.m.

Définition : Logiciel malveillant, généralement de petite taille, qui se transmet par les réseaux ou les supports d'information amovibles, s'implante au sein des programmes en les parasitant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté ou quand survient un événement donné.

Note : Dans le langage courant, les vers sont souvent désignés par le terme « virus ».

Voir aussi : logiciel malveillant, ver.

Équivalent étranger : virus.

ABC

Visionneur, n. m.

Définition : Logiciel permettant d'afficher un document sans disposer du logiciel qui a servi à le produire.

Équivalent étranger : viewer.

ABC

Voix sous réseau IP, n. f.

Abréviation : VoIP

Synonymes : téléphonie IP, téléphonie sur internet

Définition : Technique qui permet de communiquer par voix à distance via le réseau Internet, ou tout autre réseau acceptant le protocole TCP/IP.

Équivalent étranger : Voice over IP.

ABC

W3C (World Wide Web Consortium), n. m.

Définition : Consortium fondé en octobre 1994 pour promouvoir la compatibilité des technologies du World Wide Web telles que HTML, XHTML, XML, CSS, PNG, ... Le W3C n'émet pas des normes, mais des recommandations. Le consortium laisse le soin aux fabricants de suivre ces recommandations et ne possède pas de programme de certification, beaucoup de standards ne définissent pas formellement un niveau de conformité. Ils sont ainsi souvent implantés partiellement.

ABC Web, n. m.

Synonyme : World Wild Web

Définition : Système hypertexte public fonctionnant sur Internet et qui permet de consulter, avec un navigateur internet, des pages internet mises en ligne dans des sites internet. L'image de la toile vient des hyperliens qui lient les pages internet entre elles.
Equivalent français : toile, toile d'araignée mondiale.

ABC Web 2.0, n. m.

Définition : Ce terme a été inventé par Dale Dougherty de la société O'Reilly Media lors d'un "brainstorming" avec Craig Cline de MediaLive pour développer des idées pour une conférence conjointe. Il a suggéré que le Web était dans une période de renaissance, avec un changement de règles et une évolution des "business model".

ABC Webcam, n. f.

Définition : Caméra qui se connecte à l'ordinateur, via des ports existants : USB, FireWire, parallèle, série, etc.

ABC Webmail, n.m.

Définition : Il s'agit d'une interface Web rendant possible l'émission, la consultation et la manipulation de courriers électroniques depuis un navigateur Web.

ABC Webmastering, n. m.

Définition : Ensemble des tâches nécessaires à l'exploitation d'un site web.

Equivalent français : toile, toile d'araignée mondiale.

ABC

Webmestre, n. m.

Définition :

- ◆ Responsable d'un site Web.
- ◆ Personne en charge d'un site web, c'est-à-dire généralement la personne qui conçoit un site web et le met à jour.

Equivalent anglais : webmaster.

ABC

Webring, n. m.

Définition : Ensemble de sites sur la toile, consacrés à des sujets apparentés et ayant entre eux des liens privilégiés.

ABC

Wiki, n. m.

Définition : Site Web dynamique permettant à tout individu d'en modifier les pages à volonté. Il permet non seulement de communiquer et diffuser des informations rapidement, mais de structurer cette information pour permettre d'y naviguer commodément.

Note : Le nom wiki vient du terme hawaïen wiki wiki, qui signifie « rapide » ou « informel ».

ABC

Windows, n. m.

Définition : Gamme de systèmes d'exploitation produite par Microsoft, principalement destinées aux compatibles PC. Cette gamme est composée de plusieurs branches :

- ◆ La première (de Windows 1 à 3.11) est née en 1985. C'était une interface graphique pour compatibles PC basée sur un noyau MS-DOS.
- ◆ La seconde branche (Windows NT, 2000) est apparue en 1993. C'est un système d'exploitation complet, de conception robuste et portable, destiné aux ordinateurs personnels comme aux serveurs. Windows XP est la fusion de cette seconde branche avec la troisième, composée de Windows 95, 98 et Me.
- ◆ La troisième branche, la plus connue du grand public, est apparue en 1995 afin de remplacer la première. Il existe enfin une quatrième branche (Windows Mobile) prévue pour être utilisée sur du matériel léger et portable (assistant personnel, téléphone portable).

ABC

WorkFlow, n. m.

Définition : Modélisation et gestion informatique de l'ensemble des tâches à accomplir et des différents acteurs impliqués dans la réalisation d'un processus métier (aussi appelé "processus opérationnel").

Note : Le terme de "WorkFlow" pourrait donc être traduit en français par "Gestion électronique des processus métier".

ABC

WYSIWYG (What You See Is What You Get), n. m.

Définition : Acronyme de la locution anglaise « What you see is what you get » signifiant littéralement « ce que vous voyez est ce que vous obtenez » ou plus élégamment « tel écran, tel écrit », couramment utilisée en informatique pour désigner les interfaces utilisateur graphiques permettant de composer visuellement le résultat voulu, typiquement pour un logiciel de mise en page, un traitement de texte ou d'image. Il désigne, de fait, une interface « intuitive » : l'utilisateur voit directement à l'écran à quoi ressemblera le résultat final (imprimé).

Note : acronyme parfois opposé au « What you see is what you want » .
Equivalent français : Tel-tel.

Ⓐ WYSIWYM (What You See Is What You Mean), n. m.

Définition : Acronyme utilisée en informatique qui vient de l'anglais « What you see is what you mean », signifiant « ce que vous voyez est ce que vous voulez dire ».

Ⓐ XHTML (Extensible HyperText Markup Language), n. m.

Définition : Langage balisé servant à l'écriture de pages du World Wide Web. XHTML est le successeur de HTML (de l'anglais HyperText Markup Language), XHTML respectant la syntaxe définie par XML, plus récente et plus simple que la syntaxe définie par SGML respectée par HTML.

Ⓐ XML (eXtensible Markup Language), n. m.

Définition : Langage HTML amélioré permettant de définir de nouvelles balises. Il s'agit effectivement d'un langage permettant de mettre en forme des documents grâce à des balises (markup). Ce standard du World Wide Web Consortium (W3C) sert de base pour créer des langages de balisage : c'est un « méta-langage ». En ce sens, il permet de définir un vocabulaire et une grammaire associée sur base de règles formalisées. Il est suffisamment général pour que les langages basés sur XML, appelés aussi dialectes XML, puissent être utilisés pour décrire toutes sortes de données et de textes. Il s'agit donc partiellement d'un format de données. L'extensibilité de XML est principalement assurée par la notion d'espace de nommage.

Equivalent français : « langage de balisage extensible ».

Ⓐ XSL (eXtensible Stylesheet Language), n. m.

Définition : Langage recommandé par le W3C pour effectuer la représentation des données de documents XML. Ce langage de description e feuilles de style est lui-même défini avec le formalisme XML, cela signifie qu'une feuille de style XSL est un document XML bien formé.

ABC

ZIP, n. m.